

2013

Cadre d'efficacité pour la réussite de chaque élève à l'école de langue française

Pour appuyer l'amélioration des écoles et la réussite des élèves



M-12

accompagner chaque enfant
appuyer chaque élève

 Ontario

Ministry of Education

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 1L2



Août 2013

Chers collègues,

Lors de la publication du *Cadre d'efficacité pour la réussite de chaque élève à l'école de langue française (M-12), 2010*, nous avons indiqué que le document serait révisé et peaufiné à la suite d'une période de mise en œuvre de deux ans, et qu'il tiendrait compte de la rétroaction du personnel scolaire de la province. Comme vous pourrez le constater, nous avons été à l'écoute. Les révisions qui ont été apportées illustrent clairement l'importance accordée au processus de mise en œuvre dans les écoles et les conseils scolaires.

Dans le contexte de la mise à jour de cette ressource, de nombreuses voix et de nombreuses pratiques efficaces ont été intégrées à son contenu. Comme vous le savez, l'objectif de la version publiée en 2010 était d'identifier des indicateurs de pratiques réussies reposant sur des données probantes dans les écoles de langue française efficaces. Le *Cadre (M-12), 2013* donne l'occasion aux écoles et conseils scolaires de continuer d'examiner leurs pratiques, de s'engager dans un dialogue constructif et approfondi et d'assurer une action concertée – au bénéfice de nos élèves et du personnel scolaire. Les processus d'autoévaluation de l'école et d'accompagnement du conseil scolaire sont réalisés dans un esprit de collaboration, de collégialité, d'équité et d'inclusion. Ils visent à soutenir de façon continue la planification stratégique, l'allocation des ressources et les plans d'amélioration des conseils scolaires pour le rendement des élèves.

La terminologie et les références bibliographiques du *Cadre (M-12), 2013* ont été mises à jour en réponse à vos suggestions et reflètent les nouveaux apprentissages, les nouvelles politiques et les recherches actuelles. Le document présente également des recommandations découlant d'un examen externe ainsi qu'un glossaire plus exhaustif.

Au cours des dix dernières années, nos réussites collectives nous ont appris que nous sommes en mesure de bâtir un meilleur avenir pour nos élèves si nous prenons le temps d'examiner à fond nos hypothèses et nos actions et d'aligner soigneusement notre travail avec la recherche et les preuves recueillies. Nous vous remercions de l'engagement que vous démontrez afin d'améliorer la pratique pédagogique et l'apprentissage des élèves.

Nous sommes convaincues que la mise à jour de cette ressource servira à soutenir vos efforts au sein des écoles et de votre conseil scolaire.

A handwritten signature in black ink that reads "Mary Jean Gallagher".

Mary Jean Gallagher
Directrice générale du rendement des élèves de l'Ontario,
Sous-ministre adjointe,
Division du rendement des élèves

A handwritten signature in black ink that reads "Janine Griffore".

Janine Griffore
Sous-ministre adjointe,
Division de l'éducation en langue française,
de l'éducation autochtone et de la recherche

Table des matières

PARTIE 1

Contexte

Objectifs clés du Cadre M-12	3
Élaboration du Cadre M-12	4
Planification de l'amélioration et autoévaluation de l'école	5
Liens avec le Cadre de leadership de l'Ontario 2012	6
Lier l'autoévaluation de l'école et la planification de l'amélioration	6
Collecte et analyse de données	7
Monitorage	8
Processus d'accompagnement du conseil scolaire	8

PARTIE 2

Composantes, indicateurs, preuves à l'appui

Composante 1	Évaluation <i>au service</i> de l'apprentissage, <i>en tant qu'</i> apprentissage et <i>de</i> l'apprentissage	9
Composante 2	Leadership au sein de l'école et de la salle de classe	16
Composante 3	Engagement de l'élève	22
Composante 4	Curriculum, enseignement et apprentissage	26
Composante 5	Planification des itinéraires d'études et élaboration de programmes	35
Composante 6	Alliance famille-école, partenariats et développement communautaire	39

PARTIE 3

Processus d'accompagnement du conseil scolaire	43
--	----

PARTIE 4

Glossaire	47
-----------	----

PARTIE 5

Bibliographie	55
---------------	----

Évaluation au service de l'apprentissage, en tant qu'apprentissage et de l'apprentissage

- 1.1 L'évaluation est liée au curriculum, élaborée conjointement par le personnel enseignant et utilisée pour orienter les prochaines étapes d'apprentissage et d'enseignement.
- 1.2 Une variété de données d'évaluation pertinentes est utilisée par les élèves et le personnel enseignant pour suivre de près l'évolution de l'apprentissage, pour orienter l'enseignement et pour déterminer les prochaines étapes.
- 1.3 Le personnel enseignant et les élèves ont une compréhension commune des apprentissages grâce à l'identification, au partage et à la clarification des résultats d'apprentissage et des critères d'évaluation.
- 1.4 Pendant l'apprentissage, les élèves bénéficient d'une rétroaction continue et descriptive de leur progrès selon leurs actions et les critères d'évaluation établis conjointement.
- 1.5 Les élèves ont régulièrement l'occasion de développer leurs habiletés à s'évaluer pour suivre, améliorer et communiquer leur apprentissage en fonction du contenu du curriculum de l'Ontario ou de leur plan d'enseignement individualisé (PEI).
- 1.6 L'évaluation de l'apprentissage fournit des preuves pertinentes qui permettent de juger de la qualité du rendement de l'élève à la fin ou près de la fin d'un cycle d'apprentissage, et de déterminer les prochaines étapes.
- 1.7 Des pratiques visant une communication continue sur l'apprentissage sont en place afin de permettre aux élèves, au personnel enseignant et aux parents de suivre et de soutenir l'apprentissage accompli.

Leadership au sein de l'école et de la salle de classe

- 2.1 Le leadership pédagogique collaboratif permet de développer la capacité nécessaire pour renforcer et améliorer l'enseignement et l'apprentissage.
- 2.2 Des processus et des pratiques sont en place pour permettre au personnel enseignant d'approfondir leurs connaissances des matières enseignées et d'ajuster l'enseignement pour appuyer l'apprentissage et le rendement des élèves.
- 2.3 Les structures organisationnelles sont cohérentes, flexibles et répondent aux besoins des élèves.

2.4 La formation en cours d'emploi fondée sur une approche d'enquête est offerte au personnel afin d'accroître la capacité, d'alimenter les pratiques pédagogiques et de contribuer à une culture d'apprentissage.

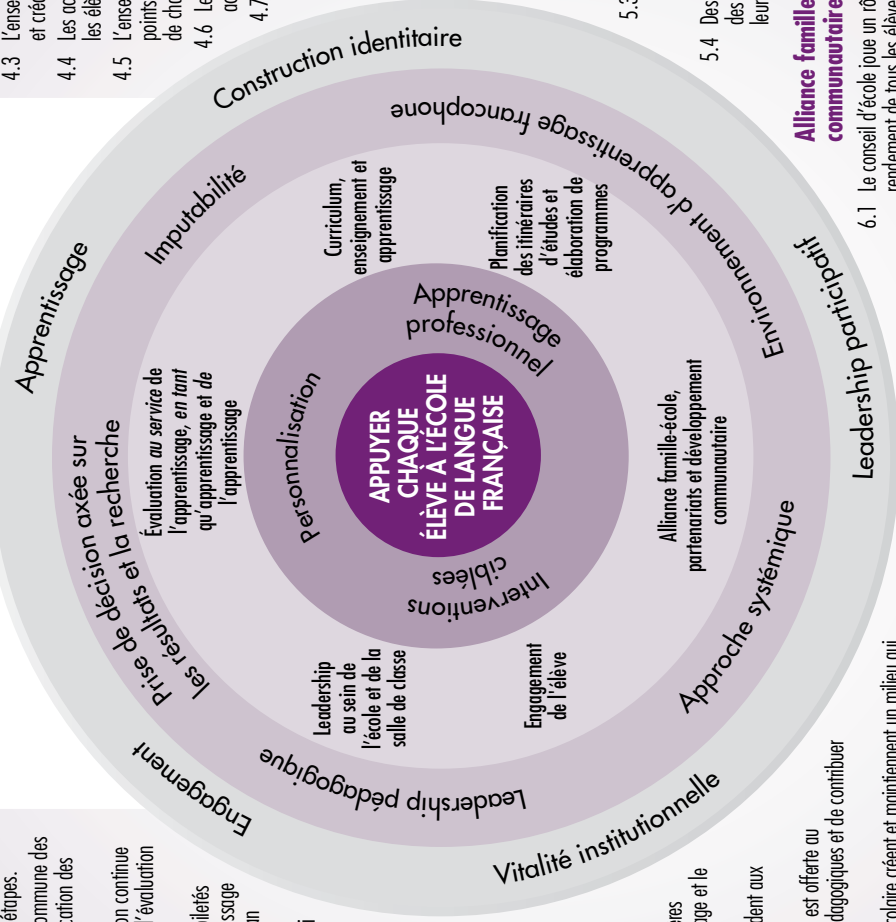
2.5 Le personnel de l'école, les élèves, les parents et la communauté scolaire créent et maintiennent un milieu qui favorise le bien-être des élèves et un comportement positif dans un environnement sain, tolérant, inclusif et sécuritaire.

Engagement de l'élève

- 3.1 Le milieu d'enseignement et d'apprentissage est inclusif et favorise l'engagement intellectuel de tous les élèves, en plus de refléter les forces et les besoins individuels des élèves ainsi que leurs préférences en matière d'apprentissage et leurs perspectives culturelles.
- 3.2 Les priorités définies par les élèves et qui reflètent la diversité, les besoins et les intérêts de la population étudiante sont incluses dans la planification et l'élaboration du plan d'amélioration de l'école (PAE).
- 3.3 Les élèves sont partie prenante aux discussions et dialogues qui orientent les activités et les programmes de l'école; ceux-ci reflètent la diversité, les besoins, et les intérêts de la population étudiante.
- 3.4 Des stratégies explicites sont en place afin de favoriser le développement d'une vaste gamme d'habiletés chez les élèves, comme le travail d'équipe, la défense de l'intérêt public, le leadership et la citoyenneté mondiale.

Cadre d'efficacité pour la réussite de chaque élève à l'école de langue française (M-12)

Pour appuyer l'amélioration des écoles et la réussite des élèves



Curriculum, enseignement et apprentissage

4.1 Une culture d'attentes élevées soutient la conviction que tous les élèves sont capables d'apprendre, de progresser et de réussir. Les pratiques pédagogiques reflètent le mandat de l'éducation en langue française pour œuvrer en milieu minoritaire.

4.2 L'accent mis sur des attentes élevées en matière de rendement en littératie et numérique est priorisé dans toute l'école.

4.3 L'enseignement et l'apprentissage au 21^e siècle sont collaboratifs, innovateurs et créatifs dans un contexte mondial.

4.4 Les activités d'exploration authentiques, pertinentes et significatives pour les élèves favorisent l'approfondissement de l'apprentissage.

4.5 L'enseignement et l'évaluation sont différenciés pour tenir compte des points forts, des besoins et des connaissances acquises antérieurement de chaque élève.

4.6 Les ressources mises à la disposition des élèves sont pertinentes, actuelles, accessibles, inclusives et sans préjugé.

4.7 Des interventions, fondées sur une approche collaborative, sont échelonnées et effectuées en temps opportun pour répondre aux besoins des élèves en matière d'apprentissage et assurer leur bien-être.

Planification des itinéraires d'études et élaboration de programmes

5.1 Des programmes de planification de l'apprentissage, de carrière et de vie répondent aux besoins d'apprentissage, aux intérêts et aux aspirations de tous les élèves.

5.2 Des occasions d'expériences d'apprentissage authentiques et d'apprentissage par l'expérience sont offertes dans toutes les classes, dans les écoles et dans les programmes communautaires.

5.3 Les élèves, les parents et le personnel enseignant comprennent la gamme entière des itinéraires d'études et les options ainsi que les programmes et les soutiens s'y rattachant.

5.4 Des activités scolaires et parascolaires permettent aux élèves de vivre des expériences et de réfléchir en profondeur à leurs intérêts, leurs forces, leurs compétences et leurs aspirations d'études, de carrière et de vie.

Alliance famille-école, partenariats et développement communautaire

6.1 Le conseil d'école joue un rôle significatif en vue de soutenir l'apprentissage, le bien-être et le rendement de tous les élèves.

6.2 Les élèves, les parents et les membres de la communauté, respectés et estimés en tant que partenaires engagés dans le processus d'apprentissage.

6.3 L'école et la communauté forment des partenariats dans le but de favoriser les occasions d'apprentissage pour les élèves et leur bien-être. L'école et la communauté sont engagées dans l'agrandissement et l'enrichissement de l'espace francophone.

6.4 Des occasions et des ressources d'apprentissage ainsi que de l'appui sont offerts pour aider les parents à soutenir l'apprentissage des élèves, et à entretenir des conversations parents-enseignants-élèves productives et continues.

Partie 1

Contexte

Le Cadre d'efficacité pour la réussite de chaque élève à l'école de langue française M-12 (Cadre M-12) appuie les trois priorités fondamentales du ministère de l'Éducation de l'Ontario :

- ❖ Hauts niveaux de rendement des élèves.
- ❖ La réduction des écarts en matière de rendement des élèves.
- ❖ L'accroissement de la confiance du public dans l'éducation publique.

Depuis cinq ans, le Cadre M-12 fait partie de l'environnement d'apprentissage en Ontario et constitue un élément essentiel du processus d'autoévaluation de l'école. Le Cadre M-12 est un document dynamique qui repose sur une pratique soutenue par des données probantes et par la recherche. Cet outil soutient le personnel scolaire dans leur objectif continu d'améliorer le rendement des élèves ainsi que leur bien-être. De plus, le Cadre M-12 est un outil de soutien à une pédagogie réflexive et fondée sur des preuves et à la planification de l'amélioration de l'école dans le cadre d'un environnement sécuritaire, tolérant et inclusif.

Cette révision du Cadre M-12, paru en 2010, est une mise à jour visant à affiner son contenu au regard de la rétroaction donnée par des membres du personnel scolaire de toute la province. Elle comprend des références à des études récentes, à l'évaluation externe du Cadre M-12, aux récentes initiatives et politiques du ministère de l'Éducation ainsi qu'à ses pratiques et processus actuels.

Objectifs clés du Cadre M-12

Le Cadre M-12 est un outil d'autoévaluation destiné aux écoles. Il vise les objectifs suivants :

- ❖ aider le personnel scolaire à identifier leurs forces, leurs défis et les prochaines étapes à entreprendre;
- ❖ susciter des discussions autour de l'amélioration de l'apprentissage et le rendement des élèves par l'entremise d'un leadership pédagogique partagé et d'une collégialité dynamique;
- ❖ favoriser l'enquête axée sur l'apprentissage de l'élève, son rendement et son bien-être afin de pouvoir fixer des objectifs pour ensuite définir des pratiques et des stratégies d'enseignement et d'apprentissage efficaces;
- ❖ aider le personnel scolaire à établir des décisions explicites, intentionnelles et précises dans le cadre de la planification de l'amélioration de l'école qui contribueront au monitoring et à la rétroaction visant l'amélioration continue et la planification future au regard du rendement des élèves et de leur bien-être;
- ❖ maintenir une communication avec les divers groupes d'intervenants afin d'accroître la confiance du public au sujet de l'efficacité des écoles;
- ❖ assurer une plus grande cohérence au niveau des écoles et des conseils scolaires.

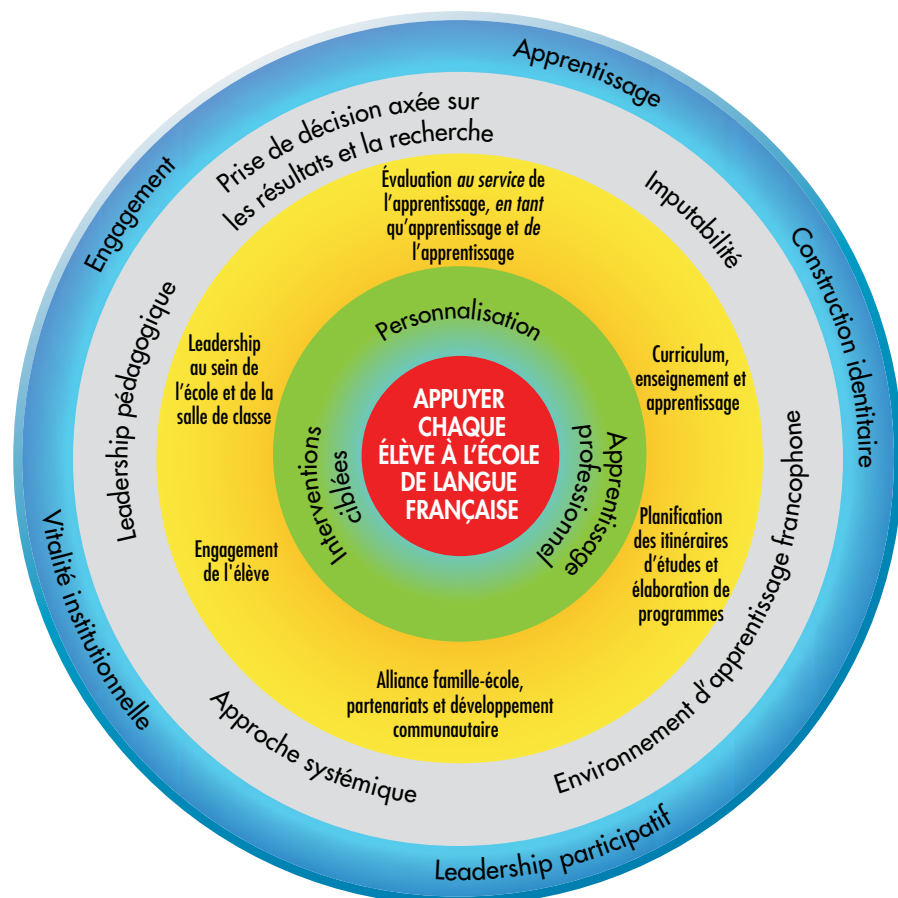
Élaboration du Cadre M-12

Le diagramme illustrant le Cadre d'efficacité pour la réussite de chaque élève à l'école de langue française (M-12) montre que pour atteindre un objectif commun, une relation de cohérence entre l'expérience d'apprentissage des élèves, un dialogue professionnel ouvert, des mécanismes itératifs et une compréhension théorique sont nécessaires.

Le Cadre M-12, utilisé comme un outil pour appuyer la pratique réflexive et la planification de l'amélioration de l'école, aide les équipes-écoles à assimiler et à donner plus de sens aux initiatives et aux politiques ministérielles grâce auxquelles le personnel scolaire pourra améliorer l'enseignement et l'apprentissage et avoir de l'incidence sur le rendement, l'engagement et le bien-être des élèves.

Les élèves sont au cœur de ce cadre. Il est primordial d'avoir de grandes attentes quant à leurs résultats scolaires. Ce cadre met en lumière des pratiques visant à aider le personnel scolaire afin qu'il appuie chaque élève et qu'il élimine les préjugés discriminatoires et les obstacles systémiques qui entravent leur réussite.

En s'éloignant du centre, on peut voir sur le diagramme du Cadre M-12 ce qui se produit au niveau de l'école. La personnalisation donne à chaque élève une place au centre du programme d'apprentissage et lui fournit une évaluation et un enseignement adaptés à ses besoins d'apprentissages spécifiques. Les interventions ciblées sont fondées sur des preuves empiriques et font le lien entre l'évaluation au service de l'apprentissage et l'évaluation en tant qu'apprentissage dans le cadre de l'enseignement quotidien. Elles permettent de différencier les stratégies d'enseignement en fonction des besoins variés des élèves et de leur niveau de préparation. Un apprentissage professionnel intégré au milieu de travail qui est ciblé et continu renforce l'alliance harmonieuse entre l'évaluation et l'enseignement.



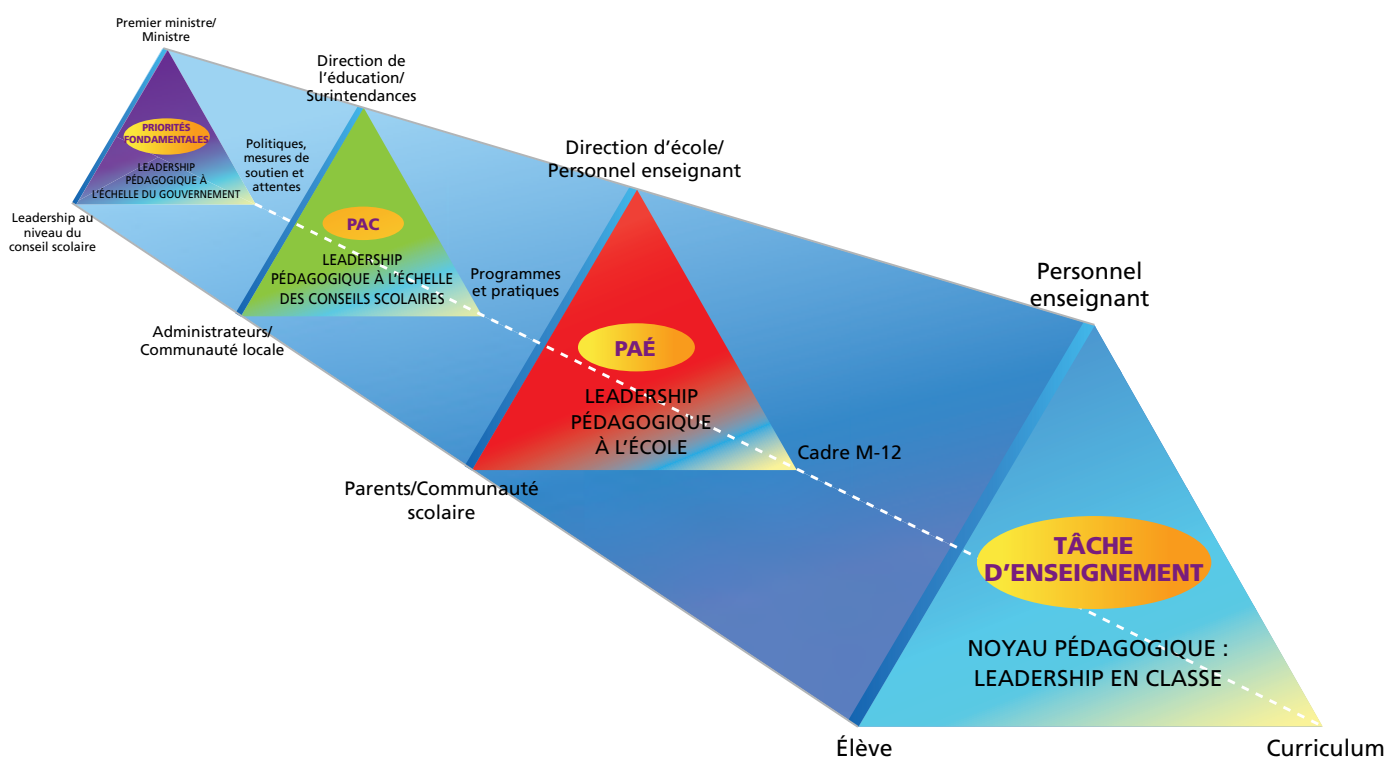
Le cercle suivant illustre les six domaines du Cadre M-12 qui régissent les stratégies et les programmes d'enseignement et l'apprentissage professionnel, et mènent à des pratiques d'enseignement et d'évaluation pertinentes à chaque élève. Un certain nombre d'indicateurs identifiant des pratiques efficaces ainsi que des échantillons de données factuelles sont inclus dans ce document.

Le prochain cercle du Cadre M-12 fournit une vue d'ensemble des sphères d'action auxquelles tout le personnel scolaire souscrit afin d'entretenir une culture d'apprentissage et de collaboration. L'interdépendance des éléments de ce cercle contribue directement à la qualité de l'apprentissage de l'élève. Pour entretenir une culture où l'apprentissage, le bien-être et le rendement des élèves sont l'affaire de tout le personnel scolaire, la direction d'école et le personnel scolaire doivent :

- ❖ adopter un mode de *approche systémique*, qui leur permet d'analyser ce qui se passe au sein de leur école et, de façon plus globale, à l'échelle du système. L'établissement de réseaux et le partage de pratiques réussies contribuent à maximiser l'efficacité organisationnelle;
- ❖ assumer la responsabilité de l'apprentissage et du rendement des élèves et s'engager dans un processus d'amélioration continue;
- ❖ partager la responsabilité du leadership pédagogique;
- ❖ réfléchir à la prise de décision axée sur les résultats et la recherche au niveau de l'école et en adapter continuellement les facteurs pour répondre aux besoins des élèves;
- ❖ favoriser un environnement d'apprentissage sécuritaire, tolérant et inclusif en milieu francophone.

Le dernier cercle du Cadre M-12 contient les axes de la Politique d'aménagement linguistique (PAL) et donne une vue d'ensemble des sphères d'action auxquelles tout le personnel scolaire et la communauté souscrivent afin de répondre au mandat de l'école de langue française en milieu minoritaire.

Planification de l'amélioration et autoévaluation de l'école



Ce prisme sert à illustrer :

- ❖ la façon dont les lignes directrices provinciales, les priorités des conseils scolaires, les efforts d'amélioration de l'école et tous les environnements d'apprentissage ont pour but d'appuyer le rendement et le bien-être des élèves;
- ❖ en quoi la concentration de nos efforts et de notre énergie à la pratique pédagogique demeure-t-elle essentielle à l'enseignement, à l'apprentissage et au leadership en Ontario;
- ❖ la façon dont les données quantitatives et qualitatives recueillies en salle de classe servent à orienter la planification de l'amélioration de l'école, ce qui permet ensuite de déterminer les besoins en matière d'apprentissage et de bien-être des élèves à l'échelle des conseils scolaires et de la province;
- ❖ en quoi il est nécessaire de promouvoir une plus grande cohérence des politiques, des programmes et de leur mise en œuvre, et de l'apprentissage professionnel.

L'efficacité des écoles est évaluée selon un processus d'enquête continu qui génère des améliorations en classe et à l'échelle de l'école. Le Cadre M-12 fournit un ensemble de critères fondés sur des preuves empiriques pour effectuer une autoévaluation de l'école. L'évaluation a pour but de guider le processus d'élaboration du plan d'amélioration de l'école.

Ce processus a été conçu comme une enquête réfléchie plutôt qu'une liste de vérification; il s'agit d'un moyen de définir des stratégies qui favoriseront l'amélioration et permettront une élaboration éclairée du plan d'amélioration de l'école et, à terme, l'amélioration du rendement des élèves. La participation de toutes les écoles et de tout le personnel scolaire au processus annuel d'autoévaluation améliorera l'efficacité des écoles, permettra d'accroître la capacité au sein de chaque communauté scolaire et favorisera ainsi le rendement et le bien-être de chaque élève.

Liens avec le Cadre de leadership de l'Ontario 2012

Le Cadre de leadership de l'Ontario (CLO) 2012 prône un niveau de pratique en leadership le plus élevé possible. Le CLO constitue une ressource conçue pour soutenir les leaders scolaires et les leaders du système en Ontario afin d'établir une cohérence au sein des écoles et des conseils scolaires et d'y harmoniser les pratiques en leadership. Les pratiques de leadership et les ressources personnelles en leadership soutiennent les leaders du système, les leaders scolaires et les leaders en enseignement représentés dans cette version de 2013 du Cadre M-12. Le CLO et le Cadre M-12 visent à promouvoir des pratiques en leadership basées sur des données probantes – ces pratiques qui contribuent le plus à améliorer le rendement et le bien-être des élèves.

Lier l'autoévaluation de l'école et la planification de l'amélioration

- ❖ Revoir les recommandations des autoévaluations précédentes et du processus d'accompagnement du conseil scolaire (le cas échéant).
- ❖ Effectuer une autoévaluation de l'école pour l'année en cours dans le cadre d'une analyse des besoins.
- ❖ Analyser les indicateurs et déterminer les domaines qui doivent faire l'objet d'une attention particulière dans l'élaboration du plan d'amélioration de l'école.
- ❖ Décider des données à recueillir qui fourniront des preuves de l'accomplissement des objectifs.

- ❖ Décider des mécanismes de monitoring.
- ❖ Partager les résultats de l'autoévaluation et du plan d'amélioration de l'école, selon les protocoles des conseils scolaires.
- ❖ Mettre en œuvre les décisions et ajuster le tir à la lumière des données et des preuves recueillies tout au long du processus de monitoring.

Collecte et analyse de données

- ❖ Revoir et analyser toutes les données relatives au rendement des élèves, les données perceptuelles et démographiques et celles qui ont trait au programme scolaire.
- ❖ Rédiger, réviser ou ajuster les objectifs qui définissent des cibles pour le rendement des élèves. (Le plan d'amélioration de l'école peut présenter un seul objectif lié au domaine où les besoins des élèves sont les plus évidents; ensuite, les unités administratives, les cycles ou les années d'étude pourront sélectionner un volet de l'objectif sur lequel mettre l'accent, en fonction des données recueillies.)
- ❖ Identifier les attentes du programme-cadre qui correspondent à l'objectif.
- ❖ Examiner les indicateurs du Cadre M-12 qui exigent une attention particulière. Sélectionner ceux qui auront le plus d'impact sur les objectifs d'apprentissage de l'élève.
- ❖ Remplir le tableau ci-dessous qui illustre la relation entre le Cadre M-12 et le plan d'amélioration de l'école (PAÉ).
- ❖ Mettre en œuvre les objectifs, définir des cibles favorisant le rendement et le bien-être de l'élève et planifier l'enseignement.
- ❖ Mettre en œuvre des stratégies du plan visant à changer les pratiques pédagogiques dans les salles de classe.

Objectifs identifiés dans le PAÉ	Indicateurs du Cadre M-12 en lien avec les objectifs	Où en sommes-nous?	Que voulons-nous faire?	Quelle tâche effectuée par l'élève/preuve d'apprentissage nous indiquera que nous avons atteint notre cible?	Que doit-on faire différemment ou apprendre pour atteindre cette cible?	Qui peut nous aider?	Qui s'occupe du monitoring? Quand? Comment? Quoi?
1.							
2.							
3.							

Monitoring

Voici quelques stratégies de monitoring continu :

- ❖ Discuter du plan d'amélioration de l'école dans le cadre de réunions du personnel scolaire, du cycle d'années d'étude, d'unités administratives ou de communautés d'apprentissage professionnelles (CAP).
- ❖ Planifier l'apprentissage professionnel pour appuyer les mesures ou les stratégies identifiées dans le plan d'amélioration de l'école.
- ❖ Évaluer les progrès selon les points de repère et les échéanciers établis.
- ❖ Analyser de façon collaborative un large éventail de données relatives au rendement des élèves.
- ❖ Réfléchir aux objectifs et aux résultats des pratiques pédagogiques pour établir les prochaines étapes.

Processus d'accompagnement du conseil scolaire

Le processus d'accompagnement du conseil scolaire favorise une culture axée sur la réflexion, sur l'enquête collaborative et le partage de la responsabilité de l'amélioration au niveau du conseil et de l'école. Pour être efficace, le processus d'accompagnement du conseil scolaire doit être axé sur la collaboration et la collégialité, dans un contexte inclusif et dans le cadre d'échanges respectueux. Tout au long de ce processus, la communication entre les parties prenantes doit être ouverte, honnête et transparente, conformément à l'esprit du Cadre de leadership de l'Ontario, du Cadre d'efficacité à l'intention des conseils scolaires et du présent document. Il est primordial que ce processus se déroule dans un contexte non évaluatif et axé sur le soutien.

Le caractère unique de chaque école et des stratégies utilisées afin de promouvoir l'apprentissage, le rendement et le bien-être de l'élève définissent le contexte du processus d'accompagnement du conseil scolaire, qui :

- ❖ repose sur le processus d'autoévaluation de l'école (l'autoévaluation de l'école précède le processus d'accompagnement du conseil scolaire);
- ❖ appuie les écoles dans les processus complexes d'enquête et de réflexion critique constante en relation avec les indicateurs qu'elles auront chacune identifiés dans leur plan d'amélioration;
- ❖ aide les conseils scolaires à mieux comprendre les forces et les défis de leurs écoles;
- ❖ met l'accent sur l'amélioration continue des écoles et des conseils scolaires;
- ❖ renseigne le conseil scolaire dans sa planification systémique de l'amélioration, le perfectionnement professionnel à mettre en place et la planification budgétaire;
- ❖ suit un cycle qui permet à toutes les écoles de bénéficier du processus d'examen du conseil scolaire dans un délai raisonnable (de trois à cinq ans).

Voir la *Partie 3 Processus d'accompagnement du conseil scolaire* pour de plus amples renseignements.

2

Partie 2

Composantes, indicateurs, preuves à l'appui

Composante 1 *Évaluation au service de l'apprentissage, en tant qu'apprentissage et de l'apprentissage*

« L'évaluation est un processus visant à recueillir des renseignements qui reflètent avec exactitude jusqu'à quel point l'élève répond aux attentes du curriculum dans une matière ou un cours donné. Le but premier de toute évaluation et de la communication du rendement est d'améliorer l'apprentissage de l'élève. L'évaluation dans l'intention d'améliorer l'apprentissage de l'élève est connue par deux termes : *évaluation au service de l'apprentissage* et *évaluation en tant qu'apprentissage*. Dans le cadre de l'évaluation au service de l'apprentissage, le personnel enseignant doit fournir une rétroaction descriptive et du coaching à l'élève afin de favoriser son apprentissage. Lorsque le personnel enseignant utilise des pratiques d'évaluation en tant qu'apprentissage, il permet à l'élève de développer sa capacité de devenir une apprenante ou un apprenant autonome qui peut établir ses objectifs d'apprentissage personnels, suivre ses progrès, déterminer les prochaines étapes et réfléchir sur son apprentissage. »

Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario, 2010, p. 36

Au conseil :

Les conseils scolaires :

- ❖ Harmonisent les politiques et les pratiques d'évaluation et de communication du rendement avec les principes d'équité et d'éducation inclusive pour répondre aux divers besoins des élèves et de leurs familles.
- ❖ Soutiennent les directrices et directeurs d'école ainsi que le personnel enseignant de manière à ce qu'ils puissent se forger un jugement professionnel éclairé et une compréhension approfondie de l'évaluation.
- ❖ Utilisent les données et l'information recueillies systématiquement sur l'apprentissage des élèves pour éclairer les décisions et les mesures prises à l'échelle du conseil, de l'école et de la classe (p. ex., le Plan d'amélioration du conseil scolaire ainsi que le plan d'amélioration de l'école).
- ❖ Établissent des mécanismes de collaboration et des occasions pour recueillir et désagréger les données relatives au rendement des élèves.

Indicateur 1.1 **L'évaluation est liée au curriculum, élaborée conjointement par le personnel enseignant et utilisée pour orienter les prochaines étapes d'apprentissage et d'enseignement.**

À l'école :

- ❖ Les attentes, les résultats d'apprentissage, les critères d'évaluation et les tâches sont harmonisés.
- ❖ Des preuves de l'apprentissage de qualité sont établies conjointement pour les années d'études, les cours et les itinéraires afin de refléter les besoins d'apprentissage des élèves (p. ex., l'harmonisation de l'évaluation, l'examen du contenu des leçons et la coplanification).
- ❖ Des tâches, des activités et des expériences pertinentes sont conçues pour :
 - promouvoir la pensée critique et la métacognition;
 - parfaire les perspectives, les connaissances et les expériences acquises par les élèves;
 - déterminer le niveau d'acquisition du nouvel apprentissage de façon à définir les prochaines étapes.

En classe :

- ❖ L'évaluation *au service de* l'apprentissage et *en tant qu'*apprentissage est évidente dans les tâches d'évaluation significatives et authentiques.
- ❖ Le personnel enseignant et les élèves établissent conjointement les critères d'évaluation liés aux tâches d'évaluation significatives.
- ❖ Les élèves ont des occasions multiples et variées de démontrer, de communiquer et de peaufiner leur apprentissage.
- ❖ L'apprentissage des élèves est régulièrement consigné pour orienter les prochaines étapes du personnel enseignant et des élèves.
- ❖ Les élèves sont appuyés dans l'acquisition d'habiletés d'apprentissage et d'habitudes de travail, et sont évalués en fonction de leur cheminement.
- ❖ Le personnel enseignant tient compte des tâches d'évaluation propres aux programmes d'actualisation linguistique en français (ALF) et au programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA).

Les élèves :

- ❖ Planifient activement et se fixent des objectifs d'apprentissage personnalisés.
- ❖ Participent à des tâches d'évaluation significatives qui leur permettent de démontrer leur apprentissage.

Indicateur 1.2 **Une variété de données d'évaluation pertinentes est utilisée par les élèves et le personnel enseignant pour suivre de près l'évolution de l'apprentissage, pour orienter l'enseignement et pour déterminer les prochaines étapes.**

À l'école :

- ❖ Les profils des élèves, les portfolios des travaux des élèves, les PEI ainsi que les données d'évaluation sont communiqués de façon confidentielle au fur et à mesure du cheminement des élèves de la maternelle à la 12^e année à l'intérieur de l'école ou entre les écoles.

- ❖ Les processus de collaboration sont en place afin de guider la résolution de problèmes et la prise de décisions en fonction des mesures préventives et des interventions qui pourraient s'avérer nécessaires là où les données indiquent que des élèves ne satisfont pas aux attentes.
- ❖ Les données relatives au rendement des élèves sont recueillies et analysées à plusieurs moments de l'année afin de déterminer le progrès dans l'atteinte des cibles scolaires de façon à planifier les prochaines étapes pour favoriser l'amélioration continue du rendement des élèves (p. ex., observation, échantillons de travaux, tâches d'évaluation).
- ❖ Les résultats des élèves et les données concernant leur rendement permettent d'orienter l'apprentissage professionnel et ses répercussions sur l'apprentissage des élèves.
- ❖ L'élaboration conjointe de tâches, d'outils et de pratiques d'évaluation favorise une pratique cohérente tout au long des années d'études, au sein de chacun des cycles et des unités administratives.

En classe :

- ❖ Divers outils et stratégies d'évaluation répondant aux besoins de tous les élèves sont utilisés de façon à éclairer les décisions relatives à la planification pédagogique (p. ex., démonstrations et présentations, projets, échantillons de travaux, observations, conversations, portfolios des travaux des élèves).
- ❖ Les renseignements sur le rendement des élèves sont recueillis au moyen d'instruments d'évaluation déterminés par le conseil ou l'école, analysés et partagés dans le cadre du processus d'évaluation au service de l'apprentissage.
- ❖ Des décisions relatives à l'enseignement et des mesures sont prises suite à l'analyse des preuves d'apprentissage des élèves.

Les élèves :

- ❖ Utilisent les données d'évaluation afin de peaufiner leurs travaux, de planifier les prochaines étapes et de suivre l'évolution de leur propre progrès.
- ❖ Fournissent, au personnel enseignant, de la rétroaction explicite en ce qui a trait à leur engagement et à leur apprentissage.
- ❖ Se font défenseurs de leurs droits pour leurs besoins en matière d'apprentissage.

Indicateur 1.3 **Le personnel enseignant et les élèves ont une compréhension commune des apprentissages grâce à l'identification, au partage et à la clarification des résultats d'apprentissage et des critères d'évaluation.**

À l'école :

- ❖ Une compréhension commune de *l'évaluation au service de l'apprentissage, en tant qu'apprentissage* et de *l'apprentissage* est établie.
- ❖ Un langage commun et inclusif concernant l'enseignement et l'évaluation est employé dans l'ensemble des classes de l'école.
- ❖ L'évaluation et l'enseignement sont conçus conjointement pour assurer une compréhension claire des résultats d'apprentissage et des critères d'évaluation.
- ❖ L'élaboration conjointe des outils et des pratiques d'évaluation favorise une pratique cohérente tout au long des années d'études, au sein de chacun des cycles et de chacune des unités administratives.

- ❖ Les données relatives à l'apprentissage professionnel sont recueillies sur une base continue tout au long de l'année afin de déterminer l'incidence sur la pratique pédagogique, sur l'apprentissage des élèves et sur les besoins en matière d'apprentissage professionnel.

En classe :

- ❖ Les résultats d'apprentissage définissent les connaissances, les habiletés, les concepts, les grandes idées et les processus liés au curriculum.
- ❖ Pendant l'apprentissage, les élèves et le personnel enseignant établissent ensemble les critères d'évaluation liés aux résultats d'apprentissage.
- ❖ Les résultats d'apprentissage et les critères d'évaluation sont exprimés, en tenant compte de la différenciation pédagogique, dans un langage que chaque élève comprend.
- ❖ Les résultats d'apprentissage et les critères d'évaluation doivent être revus et corrigés au besoin.

Les élèves :

- ❖ Peuvent décrire ce qu'ils apprennent et pourquoi ils l'apprennent.
- ❖ Coconstruisent les critères d'évaluation en lien avec les résultats d'apprentissage visés.
- ❖ Expriment leur compréhension des résultats d'apprentissage et des critères d'évaluation qui seront utilisés pour évaluer leur apprentissage.
- ❖ Participent à l'élaboration de leurs objectifs d'apprentissage personnels.
- ❖ Utilisent les résultats et les critères pour évaluer et améliorer leur apprentissage.

Indicateur 1.4 Pendant l'apprentissage, les élèves bénéficient d'une rétroaction continue et descriptive de leur progrès selon leurs actions et les critères d'évaluation établis conjointement.

À l'école :

- ❖ Une culture d'apprentissage est favorisée à l'école et en classe, où les essais non réussis sont perçus comme des occasions d'apprentissage et d'amélioration.
- ❖ Des commentaires continus et descriptifs sont régulièrement recueillis et analysés conjointement pour fournir de l'information sur l'apprentissage de l'élève (c'est-à-dire son progrès, ses points forts et ses défis) et pour définir les prochaines étapes.
- ❖ Les pratiques d'évaluation du travail de l'élève sont examinées conjointement pour définir et éliminer les préjugés systémiques potentiels.
- ❖ Il y a des procédures et des pratiques en place pour souligner et célébrer le progrès des élèves.

En classe :

- ❖ Les résultats d'apprentissage et les critères d'évaluation sont utilisés pour permettre l'étayage et favoriser l'apprentissage des élèves, fournir une rétroaction descriptive et établir des attentes élevées pour les élèves.
- ❖ Une rétroaction en temps opportun, explicite et constructive, sur les critères d'évaluation est descriptive plutôt qu'évaluative et propose des pistes qui encouragent une réflexion approfondie.
- ❖ Une compréhension de l'apprentissage et du progrès de l'élève est clarifiée dans le processus d'apprentissage (p. ex., à l'aide d'entrevues individuelles ou de conférences et de discussions au sujet de l'apprentissage en petits groupes d'élèves ou à deux).

- ❖ Les élèves ont des occasions multiples et variées d'examiner et de peaufiner la démonstration de leur apprentissage.
- ❖ Des occasions sont prévues pour permettre aux élèves de donner une rétroaction de qualité à leurs pairs, au personnel enseignant et sur leur propre travail.
- ❖ La rétroaction du personnel enseignant tient compte des besoins spécifiques des apprenants du français et des nouveaux arrivants.

Les élèves :

- ❖ Ont des occasions multiples et continues de mettre à profit la rétroaction fournie par le personnel enseignant, leurs pairs et les résultats de leur autoévaluation pour examiner et peaufiner la démonstration de leur apprentissage ainsi que pour fixer des objectifs d'apprentissage individuels.
- ❖ Fournissent une rétroaction constructive et descriptive à leurs pairs et au personnel enseignant.

Indicateur 1.5 Les élèves ont régulièrement l'occasion de développer leurs habiletés à s'évaluer pour suivre, améliorer et communiquer leur apprentissage en fonction du contenu du curriculum de l'Ontario ou de leur plan d'enseignement individualisé (PEI).

À l'école :

- ❖ Le personnel enseignant fait part de ses stratégies d'aide aux élèves pour élaborer, comprendre et utiliser les critères, définir les points forts et ceux à améliorer ainsi qu'élaborer et mettre en œuvre des objectifs liés aux prochaines étapes d'apprentissage.
- ❖ L'autoévaluation est pratiquée dans toute l'école en tant qu'habileté liée aux processus supérieurs de la pensée, comme la métacognition et l'autorégulation.

En classe :

- ❖ L'autoévaluation et l'établissement d'objectifs d'apprentissage personnels sont enseignés, modélisés et pratiqués pour favoriser l'apprentissage des élèves.
- ❖ À l'aide des critères d'évaluation établis conjointement, des occasions sont données aux élèves pour évaluer leur apprentissage et celui de leurs pairs.
- ❖ Le personnel enseignant fournit de la rétroaction descriptive aux élèves en ce qui a trait à leurs habiletés en matière d'évaluation par les pairs et d'autoévaluation.

Les élèves :

- ❖ Participent à des discussions au sujet de l'apprentissage et à des évaluations par les pairs dans le but d'expliquer et de remettre en question leur propre pensée.
- ❖ Utilisent des échantillons afin de comprendre à quoi ressemblent des travaux de qualité et de mieux comprendre les critères d'évaluation.
- ❖ Recourent à la pratique réflexive en utilisant les critères d'évaluation pour évaluer et suivre leur progrès ainsi qu'établir leurs objectifs d'apprentissage personnels par rapport aux contenus du curriculum de l'Ontario ou de leur PEI.
- ❖ Participent à la collecte et à l'élaboration de documents d'apprentissage personnels qui leur permettent d'orienter les prochaines étapes de leur apprentissage (p. ex., portfolios, journaux d'apprentissage, cahiers de cours, dossiers des élèves).

- ❖ Font preuve d'autorégulation en établissant et vérifiant l'atteinte des résultats d'apprentissage en fonction des forces et des besoins (p. ex., conférences dirigées par les élèves).

Indicateur 1.6 L'évaluation de l'apprentissage fournit des preuves pertinentes qui permettent de juger de la qualité du rendement de l'élève à la fin ou près de la fin d'un cycle d'apprentissage, et de déterminer les prochaines étapes.

À l'école :

- ❖ Une politique d'évaluation juste et équitable est en place et est clairement énoncée et partagée avec le personnel, les élèves, les parents et la collectivité.
- ❖ Les travaux d'évaluation de l'apprentissage sont harmonisés avec les attentes du curriculum ou les attentes d'apprentissage énoncées dans le PEI de l'élève.
- ❖ L'évaluation de l'apprentissage résulte en une note qui reflète la tendance générale se dégageant des niveaux de rendement de l'élève pendant l'année ou le cours et qui tient compte des preuves d'apprentissage les plus récentes.
- ❖ Les commentaires sur les bulletins d'élèves sont personnalisés, clairs, précis et pertinents afin de refléter le progrès individuel de l'élève.

En classe :

- ❖ Les preuves de l'évaluation de l'apprentissage sont recueillies grâce à des observations, des conversations et des productions d'élèves (triangulation).
- ❖ L'évaluation de l'apprentissage est fondée sur les normes de rendement établies dans la grille d'évaluation et les normes de contenu établies dans les attentes du curriculum et dans le PEI.
- ❖ Les critères d'évaluation s'harmonisent avec les attentes et forment la base de l'évaluation de l'apprentissage.
- ❖ L'évaluation de l'apprentissage peut orienter les prochaines étapes.
- ❖ Les habiletés d'apprentissage et les habitudes de travail sont évaluées et communiquées aux parents après avoir été enseignées, modélisées et pratiquées avec les élèves.

Les élèves :

- ❖ Ont le choix, dans la mesure du possible, de la façon de démontrer leur apprentissage aux fins d'évaluation de l'apprentissage.
- ❖ Comprennent la façon dont leur apprentissage sera évalué.
- ❖ Utilisent les résultats d'évaluation de l'apprentissage pour fixer de nouveaux objectifs d'apprentissage.

Indicateur 1.7 Des pratiques visant une communication continue sur l'apprentissage sont en place afin de permettre aux élèves, au personnel enseignant et aux parents de suivre et de soutenir l'apprentissage accompli.

À l'école :

- ❖ Les protocoles de communication et les échéanciers sont clairement communiqués dans les publications de l'école, dont les sites Web.

- ❖ Des processus communs à l'ensemble de l'école sont mis au point afin d'éclairer et de mobiliser les parents et les élèves en ce qui a trait à l'apprentissage, aux progrès et aux prochaines étapes.
- ❖ Une communication claire aux parents et aux élèves permet de faire connaître les différents objectifs de l'évaluation.
- ❖ Les parents participent, grâce à une communication et à un dialogue continus, au soutien d'un environnement d'apprentissage positif à la maison et à l'école.

En classe :

- ❖ Toute communication portant sur l'évaluation est personnalisée, claire, précise et pertinente.
- ❖ Un système en place permet au personnel enseignant, aux élèves et aux parents de faire un suivi continu du progrès des élèves (p. ex., agenda de l'élève, site Web de la classe, réseau Moodle, blogue).
- ❖ Les élèves et les parents connaissent et comprennent les résultats d'apprentissage et les critères d'évaluation.
- ❖ Une communication en temps opportun permet aux élèves et aux parents de contribuer au progrès pendant l'apprentissage et de suivre ce progrès.
- ❖ Les élèves et les parents participent au processus de communication lié à l'apprentissage et au progrès de l'élève grâce à diverses stratégies (p. ex., discussions sur le portfolio, conférences dirigées par les élèves, réunions sur le PEI, conférences avec le personnel enseignant).

Les élèves :

- ❖ Reconnaittent et communiquent le style d'apprentissage qu'ils préfèrent, leurs points forts et ceux à améliorer.
- ❖ Participent à des rencontres concernant leur apprentissage et leur progrès (p. ex., conférences dirigées par les élèves, rencontres relatives au PEI, conférences avec le personnel enseignant).
- ❖ Participent à des conversations et à des discussions au sujet de leur apprentissage qui fournissent des preuves de leur compréhension.
- ❖ Rédigent des commentaires sur leur bulletin scolaire portant sur leurs points forts et leurs objectifs d'apprentissage personnels.

« Les élèves, comme le personnel enseignant, ne réussissent pas tous du premier coup, ne savent pas toujours où aller, et n'atteignent pas toujours la perfection. Il ne s'agit ni d'une lacune, ni d'un déficit de réflexion, ni d'une attitude négative; au contraire, il s'agit de reconnaître les erreurs et d'ainsi créer des occasions d'apprentissage. L'erreur est la différence entre ce que nous savons et ce que nous pouvons faire, et ce que nous cherchons à connaître et à faire. Cela s'applique à nous tous, qu'on soit aux prises avec des difficultés ou non, ou qu'on soit élève ou enseignant. »

Hattie, 2012, p. 155, traduction libre

Composante 2 Leadership au sein de l'école et de la salle de classe

« Les communautés d'apprentissage professionnel évaluent leur efficacité en fonction des résultats observés. Chaque professionnel de l'enseignement participe à un processus continu d'évaluation des niveaux de rendement, établit des objectifs visant à rehausser ces niveaux et collabore à la réalisation de ces objectifs. Pour qu'une communauté d'apprentissage professionnel demeure efficace, le personnel de l'école doit accorder autant d'importance à l'apprentissage qu'à l'enseignement; il doit collaborer en vue d'améliorer l'apprentissage et endosser la responsabilité d'atteindre des types de résultats qui stimulent l'amélioration continue. »

L'apprentissage pour tous, Guide d'évaluation et d'enseignement efficaces pour tous les élèves de la maternelle à la 12^e année, Version provisoire, 2011, p. 58

Au conseil :

Les conseils scolaires :

- ❖ Encouragent ou favorisent l'alignement et la cohérence des besoins, des priorités et des initiatives.
- ❖ Travaillent activement à l'amélioration du leadership pédagogique collaboratif au sein des écoles.
- ❖ Aident le personnel enseignant à approfondir sa compréhension des pratiques pédagogiques efficaces pour les élèves.
- ❖ Établissent, dans le plan d'amélioration du conseil, des cibles ambitieuses et réalistes pour la réussite et le bien-être des élèves.
- ❖ Font le monitoring de la mise en œuvre du plan d'amélioration du conseil (PAC), des plans d'amélioration des écoles (PAÉ) et de leur stratégie de développement du leadership du conseil scolaire.
- ❖ Examinent le progrès de l'élève et appuient les améliorations liées aux pratiques pédagogiques.
- ❖ Offrent des occasions d'apprentissage professionnel distinctes dans le souci de combler les besoins de chaque école définis dans le Processus d'autoévaluation de l'école.
- ❖ Établissent des politiques et des pratiques afin de promouvoir le comportement positif et le bien-être de l'élève.
- ❖ Appuient et font la promotion d'une culture d'apprentissage collaborative (p. ex., engagement envers l'amélioration continue, accent mis collectivement sur l'apprentissage des élèves pour tous, décloisonnement de la pratique et dialogue réfléchi).
- ❖ Font la mise en œuvre de la politique visant l'admission, l'accueil et l'accompagnement des élèves dans les écoles de langue française et s'assurent que le leadership au sein des écoles valorise cette politique; soulignent l'importance d'un leadership collaboratif qui cherche à élargir l'espace francophone au sein de la communauté.

Indicateur 2.1 **Le leadership pédagogique collaboratif permet de développer la capacité nécessaire pour renforcer et améliorer l'enseignement et l'apprentissage.**

À l'école :

- ❖ Le processus de planification de l'amélioration de l'école :
 - mobilise tout le personnel dans la planification, la mise en œuvre, le monitoring et l'ajustement du PAÉ selon une analyse de l'évaluation des besoins actuels tirée de diverses sources de données;
 - permet de déterminer les domaines nécessitant un encadrement pédagogique (p. ex., la formulation d'un petit nombre d'objectifs fondés sur les données actuelles relatives au rendement des élèves);
 - communique les progrès dans l'amélioration du rendement des élèves et l'atteinte des cibles aux parents et à la communauté scolaire (p. ex., bulletins d'information, compte rendu du conseil scolaire, site Web de l'école);
 - fait en sorte que le budget de l'école reflète les priorités établies;
 - est soutenu par la direction de l'école au moyen de dialogues professionnels et de suivis ponctuels au sujet de l'apprentissage en salle de classe;
 - comprend l'analyse des données relatives au rendement des élèves, à des moments précis au cours de l'année, afin de s'assurer que l'école est en mesure de démontrer des progrès vers l'atteinte des cibles et des objectifs dans toutes les classes et pour l'ensemble des élèves;
 - tient compte de l'avis des élèves.
- ❖ Une équipe œuvrant à l'amélioration de l'école appuie la direction et le personnel dans l'élaboration et le monitoring des objectifs du plan, dans le suivi de ces objectifs et dans l'autoévaluation de l'école en fonction du Cadre d'efficacité pour la réussite de chaque élève à l'école de langue française (M-12).
- ❖ La planification en équipe de collaboration, l'élaboration d'évaluations communes et de plans d'unités, l'utilisation de ressources et de tâches d'évaluation significatives s'effectuent entre le personnel d'un même niveau, cycle ou cours.
- ❖ L'apprentissage professionnel se base sur les besoins qui découlent de l'analyse du travail de chaque élève et s'harmonise aux objectifs du PAÉ.
- ❖ Les structures sont en place afin d'assurer que les leaders scolaires et le personnel apprennent ensemble.
- ❖ Une culture d'apprentissage collaboratif est en place (p. ex., engagement envers l'amélioration continue, accent mis collectivement sur l'apprentissage des élèves pour tous, décloisonnement de la pratique et dialogue réfléchi).
- ❖ Les parents entretiennent une communication et un dialogue continuel afin de contribuer au soutien d'un milieu propice à l'apprentissage à la maison et à l'école.

En classe :

- ❖ La planification, l'enseignement et l'évaluation sont conformes aux objectifs définis dans le PAÉ.
- ❖ Les données relatives au rendement des élèves sont utilisées afin de définir et de planifier l'enseignement qui aidera les élèves à progresser vers l'application de nouvelles connaissances et habiletés de manière autonome.

- ❖ Des pratiques efficaces d'enseignement, modélisées dans le perfectionnement professionnel, sont utilisées dans les salles de classe.
- ❖ L'apprentissage collaboratif, la planification en équipe et le coenseignement enrichissent les pratiques pédagogiques afin de répondre aux besoins des élèves.

Les élèves :

- ❖ Participent en toute confiance au processus d'apprentissage (p. ex., avoir recours à un discours responsable, axer ses efforts sur la tâche, plaider leur cause, démontrer de la curiosité, persévérer, être responsable de leur apprentissage ou de leur classe).
- ❖ Atteignent et démontrent les résultats d'apprentissage visés.

Indicateur 2.2 Des processus et des pratiques sont en place pour permettre au personnel enseignant d'approfondir leurs connaissances des matières enseignées et d'ajuster l'enseignement pour appuyer l'apprentissage et le rendement des élèves.

À l'école :

- ❖ L'environnement d'apprentissage appuie le dialogue professionnel relativement aux grandes idées du curriculum et la façon de mettre en place les pratiques pédagogiques qui mènent les élèves vers une compréhension approfondie des concepts (exemples de grandes idées : le public cible et l'objet déterminent la forme du texte; les chiffres peuvent être exprimés de différentes façons).
- ❖ L'apprentissage professionnel est continu et adapté aux besoins d'apprentissage des élèves, défini par une variété de données et soutenu par les politiques ministérielles, les documents de référence et les lignes directrices des conseils scolaires.
- ❖ Diverses sources d'apprentissage professionnel et de ressources humaines sont utilisées pour répondre aux différents besoins des élèves.
- ❖ Les réseaux appuient l'apprentissage de tout le personnel enseignant. Les ressources du conseil scolaire sont accessibles pour appuyer l'apprentissage professionnel.
- ❖ Les structures, les processus et les pratiques établis conjointement à l'école et avec les partenaires de la communauté scolaire sont utilisés afin de favoriser la prise de décision au quotidien selon les besoins des élèves (p. ex., pyramide d'interventions, approche échelonnée).

En classe :

- ❖ La rétroaction des élèves sur l'efficacité des stratégies utilisées permet de planifier les prochaines étapes.
- ❖ L'apprentissage professionnel vise la croissance du répertoire de stratégies pédagogiques reposant sur des données et l'augmentation de leur utilisation.
- ❖ Une communication et des mesures continues sur la prévention et l'intervention soutiennent la réussite des élèves.
- ❖ Des tâches riches et pertinentes favorisent l'apprentissage, la créativité et l'innovation.

Les élèves :

- ❖ Participent activement, et de façon autonome, à leur apprentissage en petits groupes et en tant que classe.
- ❖ Appliquent, de manière autonome, les connaissances, les compétences et les stratégies connexes dans différents contextes.

Indicateur 2.3 **Les structures organisationnelles sont cohérentes, flexibles et répondent aux besoins des élèves.**

À l'école :

- ❖ L'environnement d'apprentissage est intentionnellement organisé afin d'optimiser le temps d'apprentissage.
- ❖ L'organisation de l'horaire est stratégique et favorise l'apprentissage pour tous les élèves.
- ❖ L'attribution de ressources humaines ou autres ressources est flexible et répond aux besoins changeants des élèves.
- ❖ (Élémentaire) Des périodes ininterrompues d'apprentissage sont utilisées quotidiennement pour la littératie et la numératie.
- ❖ Le processus budgétaire est transparent et reflète les priorités indiquées dans le plan d'amélioration de l'école.
- ❖ Les communications et les procédures soutiennent l'apprentissage des élèves pendant toutes les transitions.
- ❖ Les équipes de collaboration se rencontrent régulièrement dans le but de soutenir l'apprentissage des élèves qui ne satisfont pas aux attentes des cours ou aux attentes précisées dans le cadre du plan d'enseignement individualisé.

En classe :

- ❖ L'environnement d'apprentissage est stimulant, adapté aux stades de développement de tous les élèves et organisé de manière à optimiser le temps consacré à l'enseignement et à l'apprentissage.
- ❖ Le droit des élèves est enseigné et son application est encouragée.
- ❖ L'environnement d'apprentissage respecte le contexte francophone et la diversité culturelle.

Les élèves :

- ❖ Créent des conditions propices à leur apprentissage.
- ❖ Les élèves communiquent et collaborent en groupes flexibles et variés en fonction des tâches d'apprentissage et de leurs besoins.
- ❖ Construisent leur identité culturelle francophone.

Indicateur 2.4 **La formation en cours d'emploi fondée sur une approche d'enquête est offerte au personnel afin d'accroître la capacité, d'alimenter les pratiques pédagogiques et de contribuer à une culture d'apprentissage.**

À l'école :

- ❖ L'apprentissage professionnel est fondé sur le questionnement, l'enquête et adapté en fonction des besoins des élèves.
- ❖ La direction de l'école démontre l'importance de l'apprentissage continu en participant au perfectionnement professionnel avec le personnel.
- ❖ Des conditions qui facilitent une culture de collaboration sont présentes (p. ex., du temps de planification en commun et des temps d'échange).
- ❖ La direction de l'école visite régulièrement les salles de classe dans le but d'appuyer et de valoriser continuellement les pratiques pédagogiques efficaces et les façons d'augmenter leurs impacts sur l'apprentissage des élèves.

- ❖ La direction de l'école appuie le personnel afin qu'il ait accès à des ressources appropriées et à de l'apprentissage professionnel pertinent (p. ex., curriculum et documents de référence, balados, monographies, baladodiffusions, sites Web ministériels, instituts, conférences) en lien avec les besoins des élèves et le PAÉ.
- ❖ Les preuves de l'apprentissage des élèves sont communiquées (p. ex., échantillons d'écriture, représentations mathématiques de la pensée, fiches d'observation individualisées, profils de classe) et servent de catalyseurs au dialogue professionnel.
- ❖ Le dialogue professionnel est fondé sur la recherche et la pratique et permet d'établir un langage commun et des pratiques harmonisées.

En classe :

- ❖ Les connaissances et les pratiques pédagogiques efficaces fondées sur la recherche sont partagées (p. ex., la coplanification le coenseignement, le mentorat, l'enquête et le coaching).
- ❖ La prise de risque est démontrée par l'essai de nouvelles pratiques et stratégies pédagogiques.
- ❖ Des pratiques harmonisées et un langage commun (p. ex., organisateurs graphiques, technique « bansho ») sont modélisés dans l'ensemble des salles de classe.

Les élèves :

- ❖ Expriment comment les pratiques pédagogiques viennent appuyer leur apprentissage (p. ex., comment la technologie les aide à élargir leur pensée et à stimuler leur réflexion).
- ❖ Des pratiques harmonisées et un langage commun sont modélisés et utilisés dans l'ensemble des salles de classe.

Indicateur 2.5 Le personnel de l'école, les élèves, les parents et la communauté scolaire créent et maintiennent un milieu qui favorise le bien-être des élèves et un comportement positif dans un environnement sain, tolérant, inclusif et sécuritaire.

À l'école :

- ❖ Une approche à l'échelle de l'école est utilisée pour engager tous les membres de la communauté scolaire dans le développement de politiques et de pratiques visant à assurer le maintien d'un environnement d'apprentissage sain et tolérant.
- ❖ Des équipes d'écoles sécuritaires et tolérantes élaborent et mettent à jour des stratégies pour maintenir et améliorer le climat scolaire, par exemple en élaborant des plans de prévention et d'intervention en cas d'intimidation.
- ❖ Des politiques et des programmes pour des écoles saines sont mis en œuvre (p. ex., alimentation saine, activité physique et sécurité personnelle et prévention des blessures).
- ❖ Les principes fondamentaux de l'équité et de la diversité culturelle sont partie intégrante de la culture de l'école.
- ❖ Des occasions sont continuellement offertes pour recueillir des commentaires sur la culture d'apprentissage auprès du personnel, des élèves et des parents, et pour réagir à ces commentaires.
- ❖ Les employés sont tenus de signaler tout incident de discrimination, de harcèlement et d'intimidation, y compris les incidents liés à l'utilisation de médias sociaux.

- ❖ Chaque employé connaît son rôle en cas d'urgence, y compris les protocoles établis par le conseil scolaire et les services policiers.
- ❖ Les approches à l'échelle de l'école favorisent les relations positives grâce à l'utilisation de divers outils (p. ex., la médiation par les pairs, la résolution de conflits et autres pratiques fondées sur des données).
- ❖ Les processus en place permettent de soutenir les nouveaux élèves, y compris les nouveaux arrivants, et de favoriser leur intégration à la communauté scolaire (p. ex., des élèves ambassadeurs qui accueillent les nouveaux élèves en classe et à l'école).

En classe :

- ❖ Les pratiques en classe reflètent des environnements d'apprentissage sécuritaires, tolérants, inclusifs et sains.
- ❖ L'environnement d'apprentissage respecte la diversité des élèves.
- ❖ Le développement du caractère fait partie intégrante de l'environnement d'apprentissage.
- ❖ Une intervention rapide et une discipline progressive orientent les choix et la prise de décisions des élèves.
- ❖ L'environnement d'apprentissage appuie le développement de connaissances et de compétences nécessaires pour faire des choix sains et sécuritaires (p. ex., prévention des blessures, alimentation saine, activité physique, sécurité informatique).

Les élèves :

- ❖ Démontrent une compréhension de l'importance d'une bonne alimentation, d'un mode de vie sain, ainsi que de maintenir des relations saines, y compris celles développées par l'entremise des médias sociaux.
- ❖ Contribuent à l'élaboration et agissent selon le code de vie de l'école.
- ❖ Contribuent à créer un environnement d'apprentissage sain, tolérant et sécuritaire.
- ❖ Savent comment réagir lors de situations d'urgence (p. ex., feu, alerte à la bombe ou autre).
- ❖ Signalent des incidents de discrimination, de harcèlement, d'intimidation ou autre, et contribuent aux pistes de solutions.
- ❖ Prennent part à la résolution de problèmes de manière respectueuse et responsable.
- ❖ Créent et mènent des activités qui favorisent des environnements d'apprentissage sécuritaires, tolérants et inclusifs.

Composante 3 Engagement de l'élève

« La motivation, l'engagement et la voix des élèves sont [des composantes essentielles] de la pédagogie axée sur l'élève. Il faut être motivé pour avoir envie d'apprendre; on ne peut apprendre sans s'engager ; et il n'y a pas d'expérience d'apprentissage authentique si l'on ne peut faire entendre sa voix. Il est indispensable de donner aux élèves des occasions de vivre ces expériences si l'on souhaite qu'ils acquièrent de nouvelles connaissances, réussissent leurs études, et deviennent des adultes épanouis. »

E. Toshalis, et M. J. Nakkula, Motivation, Engagement and Student Voice, Jobs for the Future, avril 2012, traduction libre

Au conseil :

Les conseils scolaires :

- ❖ Voient l'engagement des élèves comme une priorité de leadership pour ces derniers et la communiquent cette priorité à la communauté scolaire.
- ❖ Fournissent régulièrement l'occasion aux élèves de participer aux décisions qui ont une incidence sur leur expérience scolaire pour favoriser leur participation.
- ❖ Sollicitent les commentaires des élèves qui reflètent la diversité, les besoins et les intérêts de la population étudiante (p.ex., nouveaux arrivants, élèves des Premières nations, des Métis et des Inuits) en ce qui a trait à leur expérience scolaire, aux politiques et aux programmes d'apprentissage grâce à différents regroupements tels que les associations d'élèves, les Conseils consultatifs, le Sénat des élèves, les conseils des élèves et les sondages auprès de l'ensemble des élèves du conseil scolaire.
- ❖ S'appuient sur des données pour créer et assurer le suivi des conditions qui favorisent l'engagement intellectuel, institutionnel et social de tous les élèves.
- ❖ Valorisent la mise en place d'initiatives qui favorisent l'engagement de l'élève face à sa construction identitaire, dans un contexte d'ouverture de l'espace francophone et de diversité culturelle.

Indicateur 3.1 **Le milieu d'enseignement et d'apprentissage est inclusif et favorise l'engagement intellectuel de tous les élèves, en plus de refléter les forces et les besoins individuels des élèves ainsi que leurs préférences en matière d'apprentissage et leurs perspectives culturelles.**

À l'école :

- ❖ Les pratiques d'équité, d'inclusion et de diversité reflètent les politiques du conseil scolaire et du Ministère.
- ❖ Le personnel enseignant collabore pour définir et mettre en place des conditions fondées sur des données qui favorisent l'engagement intellectuel des élèves (p. ex., des expériences d'apprentissage claires, pertinentes, intéressantes, motivantes, stimulantes, productives, qui comprennent une rétroaction continue et encouragent la métacognition).

- ❖ On met l'accent sur des expériences d'apprentissage agréables où les élèves se servent d'habiletés supérieures de la pensée, résolvent des problèmes complexes, améliorent leur compréhension, acquièrent de nouvelles connaissances et développent des compétences.
- ❖ L'enseignement est différencié, et du matériel de cours, des outils numériques et des ressources humaines ou autres sont mis à la disposition de l'élève, en fonction de ses forces et de ses besoins.

En classe :

- ❖ Les élèves et le personnel enseignant travaillent ensemble afin de créer un environnement d'apprentissage collaboratif et sécuritaire, sans préjugé discriminatoire ni obstacle systémique.
- ❖ Des expériences d'apprentissage agréables, qui favorisent la collaboration, l'innovation et la créativité (c'est-à-dire des expériences claires, stimulantes et productives, qui comprennent la résolution de problèmes et la pensée critique portant sur une vaste gamme de sujets).
- ❖ Une rétroaction continue entre les élèves et le personnel enseignant permet aux élèves d'ajuster leur façon de penser et d'améliorer leurs résultats.
- ❖ Le milieu d'enseignement et d'apprentissage permet aux élèves d'atteindre des objectifs personnels.
- ❖ Les élèves sont fortement et fréquemment encouragés à contribuer à la livraison de programmes qui répondent à leurs besoins.
- ❖ Les besoins des élèves apprenants du français et des élèves nouveaux arrivants sont pris en considération par le personnel enseignant.
- ❖ Les pratiques pédagogiques valorisent la construction identitaire de l'élève dans un contexte d'ouverture de l'espace francophone et de diversité culturelle.

Les élèves :

- ❖ Reconnait leurs valeurs, leurs cultures et leurs intérêts reflétés dans leur milieu d'apprentissage.
- ❖ Participe volontairement à des expériences d'apprentissage collaboratives, innovatrices et créatives pour maximiser leur potentiel intellectuel, et assume la responsabilité de ces expériences.
- ❖ Manifeste une confiance, une résilience, une autorégulation et une autoefficacité dans leur capacité à apprendre et à réussir.
- ❖ Explore de nouvelles tâches, prend des risques et partage leurs connaissances avec les autres.
- ❖ Participe volontairement aux processus de rétroaction pour peaufiner leur pensée et leur apprentissage.
- ❖ Exprime leurs besoins en matière d'apprentissage par rapport au programme scolaire.
- ❖ Manifeste une compréhension de leur construction identitaire dans un contexte d'ouverture de l'espace francophone et de diversité culturelle.

Indicateur 3.2 **Les priorités définies par les élèves et qui reflètent la diversité, les besoins et les intérêts de la population étudiante sont incluses dans la planification et l'élaboration du plan d'amélioration de l'école (PAÉ).**

À l'école :

- ❖ Une rétroaction des élèves qui reflète la diversité de la population étudiante est activement et régulièrement sollicitée pour connaître les besoins liés au climat scolaire, à l'enseignement et au programme.
- ❖ Les élèves ont l'occasion de donner une rétroaction sur les objectifs d'amélioration et les stratégies ciblés par l'école.
- ❖ Les plans d'amélioration misent sur l'apprentissage et le bien-être de l'élève.
- ❖ Les obstacles à la participation des élèves ont été définis et éliminés lorsque possible.
- ❖ Il y a des programmes offerts pour répondre aux besoins des élèves apprenants du français et des élèves nouveaux arrivants et des élèves ayant des besoins particuliers.

En classe :

- ❖ Le personnel enseignant et les élèves collaborent pour créer un milieu d'apprentissage positif dans la classe et dans l'école qui maximise leur engagement, leur rendement et leur bien-être.
- ❖ La culture, la perspective et le rendement des élèves sont reflétés dans leur milieu d'apprentissage.
- ❖ Certains objectifs pédagogiques de la classe sont construits en collaboration avec les élèves et reflètent le plan d'amélioration de l'école.

Les élèves :

- ❖ Donnent de la rétroaction sur les priorités définies, les programmes scolaires et les activités.
- ❖ Représentent leur propre voix et la voix des autres lorsqu'ils défendent des conditions qui favorisent leur apprentissage.

Indicateur 3.3 **Les élèves sont partie prenante aux discussions et dialogues qui orientent les activités et les programmes de l'école; ceux-ci reflètent la diversité, les besoins, et les intérêts de la population étudiante.**

À l'école :

- ❖ Des processus sont en place pour s'assurer que les élèves sont au courant des programmes et des activités offerts à l'école, et pour encourager une participation active de la part de chaque élève.
- ❖ Les élèves sont renseignés au sujet des activités d'école et encouragés à y participer.
- ❖ Des modalités sont mises en place pour que les élèves puissent suggérer et initier des activités à l'école.

En classe :

- ❖ Le personnel enseignant crée un environnement d'apprentissage positif qui favorise l'engagement et le sentiment d'appartenance.
- ❖ Les activités en classe sont établies collectivement et reflètent les besoins et intérêts des élèves.

Les élèves :

- ❖ Expriment leurs idées et précisent leurs besoins et intérêts par rapport aux activités de l'école et de la classe.
- ❖ Participent et contribuent à un milieu d'apprentissage positif.
- ❖ Expriment leur identité culturelle.

Indicateur 3.4 **Les élèves manifestent une vaste gamme d'habiletés comme le travail d'équipe, la défense de l'intérêt public, le leadership et la citoyenneté mondiale.**

À l'école :

- ❖ Le milieu scolaire prône les interactions respectueuses entre le personnel et les élèves, qui favorisent les idées et les valeurs différentes, et qui sont stimulantes.
- ❖ Les programmes et les activités permettent aux élèves de collaborer de façon efficace en équipe avec leurs pairs, le personnel enseignant et d'autres personnes dans le monde.
- ❖ Les élèves sont soutenus dans leurs rôles de défenseurs, de leaders à l'échelle de l'école et de la collectivité, et de citoyens mondiaux consciencieux.

En classe :

- ❖ Des perspectives créatives, innovatrices et diversifiées sont encouragées et soutenues.
- ❖ Des relations positives avec les pairs, le personnel enseignant, l'école et la communauté scolaire sont évidentes et favorisées par des stratégies et des activités volontaires.
- ❖ Des expériences d'apprentissage authentiques qui comprennent une variété de perspectives diverses et innovatrices cultivent un sens des responsabilités et favorisent des mesures concrètes visant la résolution des problèmes dans un contexte global.

Les élèves :

- ❖ Adoptent des perspectives créatives, innovatrices et diversifiées en classe et à l'école.
- ❖ Maintiennent des relations solides et respectueuses avec leurs pairs, l'école et la communauté.
- ❖ Font appel au travail d'équipe et démontrent des habiletés en citoyenneté et en leadership dans leurs interactions quotidiennes pour aborder des enjeux dans un contexte global.
- ❖ Démontrent une ouverture d'esprit sur le monde qui est axée sur l'action et des mesures concrètes.
- ❖ Sont conscients de l'importance d'élargir l'espace francophone.

« La dynamique générée par une relation positive entre le personnel enseignant et l'élève est essentielle pour qu'ait lieu l'apprentissage. Cette relation implique une démonstration aux élèves que l'enseignante ou l'enseignant s'intéresse à leur apprentissage en tant qu'élèves, peut voir leur perspective, et leur communique cette rétroaction précieuse de sorte que les élèves puissent faire leur autoévaluation, se sentir en sécurité, et apprendre à comprendre les autres et le contenu d'apprentissage avec le même niveau de curiosité et d'intérêt. »

Cornelius-White, 2007, p. 123, traduction libre

Composante 4 Curriculum, enseignement et apprentissage

« Les pratiques d'enseignement innovatrices comprennent trois éléments : la pédagogie axée sur l'élève (y compris le développement de connaissances, l'autorégulation et l'autoévaluation, la collaboration et la communication qualifiée); l'apprentissage au-delà de la salle de classe (y compris la résolution de problèmes et l'innovation du monde réel); l'utilisation de technologie de l'information et de communication (au service de résultats d'apprentissage précis et concrets). »

Michael Fullan, Stratosphere: Integrating Technology, Pedagogy and Change Knowledge, Pearson Canada Inc., Toronto, 2013, p. 43, traduction libre

Au conseil :

Les conseils scolaires :

- ❖ Établissent une culture d'attentes élevées en ce qui a trait à l'engagement, à l'apprentissage, au rendement et au bien-être des élèves.
- ❖ Créent des liens et assurent une cohérence au sein du curriculum, de l'enseignement et de l'évaluation pour combler les différents besoins des élèves.
- ❖ Créent et maintiennent des programmes d'envergure en littératie et en numératie pour donner aux élèves des outils pour réussir.
- ❖ Développent des politiques et allouent des fonds pour faire en sorte que les ressources soient à jour, qu'elles favorisent l'approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture et qu'elles soient inclusives.
- ❖ Élaborent, mettent en œuvre et surveillent des politiques pour l'utilisation sécuritaire, légale et éthique de l'information et de la technologie.

Indicateur 4.1 Une culture d'attentes élevées soutient la conviction que tous les élèves sont capables d'apprendre, de progresser et de réussir. Les pratiques pédagogiques reflètent le mandat de l'éducation en langue française pour œuvrer en milieu minoritaire.

À l'école :

- ❖ L'accent mis sur le rendement des élèves est évident et communiqué clairement au sein de l'école et de la communauté scolaire, de différentes façons et en ayant recours aux stratégies appropriées de communication avec le public cible et selon les besoins de la communauté.
- ❖ Le rendement des élèves est célébré dans toute l'école de façon inclusive.
- ❖ Des données qualitatives et quantitatives provenant de différentes sources éclairent la planification de l'amélioration de l'école.
- ❖ Le plan d'amélioration de l'école fixe des cibles de réussite ambitieuses pour mesurer le progrès dans le rendement des élèves.
- ❖ L'apprentissage professionnel, ancré dans la recherche et la pratique fondées sur des données, met l'accent sur l'amélioration continue de l'enseignement et de l'apprentissage.

En classe :

- ❖ Des résultats d'apprentissage réalistes et ambitieux sont fixés pour chaque élève et révisés régulièrement.
- ❖ Les élèves ont des occasions multiples et variées de démontrer leur apprentissage et leur engagement.
- ❖ Les suivis des progrès et une harmonisation constante des travaux des élèves orientent l'enseignement pour soutenir l'apprentissage, le cheminement et la réussite de chaque élève.

Les élèves :

- ❖ Apprennent, progressent et réussissent à atteindre leurs objectifs d'apprentissage personnels.
- ❖ Démonstrent et appliquent leur apprentissage dans divers contextes et sous diverses formes.

Indicateur 4.2 **L'accent mis sur des attentes élevées en matière de rendement en littératie et numératie est priorisé dans toute l'école.**

À l'école :

Littératie et numératie

- ❖ Les données sont analysées pour cerner les points forts et les écarts de rendement en littératie et en numératie et pour fixer des objectifs ambitieux d'amélioration.
- ❖ Des programmes de littératie et de numératie soutiennent le rendement des élèves en utilisant le curriculum actuel de l'Ontario et les documents d'appui connexes.
- ❖ Les attentes du curriculum sont regroupées de façon conséquente et considérées comme un continuum de développement de l'apprentissage d'un niveau à l'autre et d'un cours à l'autre.
- ❖ La planification et l'élaboration de programmes touchant toutes les matières permettent aux élèves de pratiquer et d'appliquer les compétences en littératie et en numératie de façon significative.
- ❖ L'enseignement de la littératie et de la numératie est fondé sur l'enquête, est stimulant et approprié au stade de développement pour tous les élèves.
- ❖ L'accent est mis sur les occasions d'apprentissage qui requièrent des habiletés supérieures de la pensée.
- ❖ La créativité, l'innovation, l'imagination et la prise de risques sont intégrées à la culture de l'école.

En classe :

Littératie

- ❖ Les concepts, processus et habiletés liés à la littératie sont explicités dans chaque matière scolaire.
- ❖ L'enseignement dans chaque matière aide les élèves à :
 - bien choisir et utiliser des techniques et processus qui leur permettent de s'exprimer et communiquer efficacement;
 - se servir de leurs habiletés de pensée critique dans un large éventail de perspectives;
 - s'investir dans leur apprentissage pour établir des liens avec leur propre expérience, leurs valeurs, leur culture ainsi que leurs intérêts;
 - communiquer à des fins et à un public précis.

- ❖ L'enseignement est structuré de façon à permettre aux élèves de démontrer en toute confiance, et avec de plus en plus d'autonomie, l'apprentissage visé (transfert progressif de la responsabilité).
- ❖ Les occasions d'apprentissage permettent aux élèves de développer leurs capacités métacognitives et de comprendre comment leur questionnement influence leur façon de penser et d'apprendre.
- ❖ Le processus d'enseignement-apprentissage permet aux élèves de pratiquer, d'appliquer et de reconnaître la pertinence de leur apprentissage dans tous les domaines du curriculum.
- ❖ L'enseignement permet de faire des liens clairs entre la lecture, l'écriture, la communication orale numérique, et la littératie des médias.
- ❖ Les pratiques pédagogiques sont utilisées de manière stratégique afin de répondre aux divers besoins des élèves.

En classe :

Numératie

- ❖ L'enseignement explicite des concepts mathématiques permet d'approfondir l'apprentissage et la compréhension des élèves dans toutes les matières.
- ❖ Dans la classe de mathématiques :
 - Les leçons permettent aux élèves de se rappeler les connaissances acquises antérieurement, de développer leur capacité à penser et de consolider leur apprentissage.
 - L'enseignement et le questionnement poussent les élèves à acquérir une compréhension conceptuelle profonde, une connaissance des processus et des compétences stratégiques.
 - Les élèves font des mathématiques conformément aux attentes décrites dans le curriculum de l'Ontario pour cette matière.
 - Les tâches s'appuient sur les connaissances et les compréhensions mathématiques antérieures de l'élève; sont distinctes pour répondre aux besoins d'apprentissage variés des élèves et représenter différentes pensées mathématiques; sont ancrées dans de grandes idées mathématiques du curriculum de l'Ontario.
 - Il existe une possibilité de travail collaboratif avec un accès équitable à une variété d'outils, de ressources d'apprentissage, de technologies et de matériel de manipulation.
 - Les élèves forment une communauté d'apprenants où on discute de façon positive de mathématiques, on crée des défis mathématiques et on explore les mathématiques et où la prise de risques est la norme.
 - Les résultats d'apprentissage et les critères d'évaluation sont élaborés en réponse à la pensée et au raisonnement des élèves conformément au curriculum de l'Ontario.
 - Les dossiers consignants la pensée, les analyses et les discussions mathématiques des élèves servent à illustrer les différents aspects d'un apprentissage mathématique efficace.
 - La pensée de l'élève est perceptible et reflète les notions mathématiques actuellement apprises.

Les élèves :

Littératie

- ❖ Mettent à profit leurs habiletés en littératie et en numératie pour approfondir leur réflexion sur les textes qu'ils lisent (situations et problèmes) et sur les textes qu'ils créent (interprétations et solutions).
- ❖ Posent des questions, pour diverses raisons (notamment pour clarifier la signification, encourager la réflexion, situer des faits précis, déterminer l'intention de l'auteur).
- ❖ Trient et analysent l'information de diverses sources.
- ❖ Résumant et font une synthèse pour comprendre ce qu'ils lisent, voient et entendent.
- ❖ Comprennent, acquièrent et exploitent la communication orale, la lecture et l'écriture, et acquièrent des connaissances et des habiletés en littératie des médias.
- ❖ Choisissent d'eux-mêmes de lire des textes variés et d'écrire avec une gamme d'outils.
- ❖ Écotent activement les autres (p. ex., posent des questions, font part de leurs idées et stratégies et tirent profit des idées des autres).
- ❖ Communiquent leur apprentissage par différents moyens et sous différentes formes à des fins et à des publics différents.
- ❖ Font appel aux habiletés supérieures de la pensée dans de nouveaux contextes.

Les élèves :

Numératie

- ❖ Persévèrent pour résoudre des tâches mathématiques et font preuve, de différentes façons, de raisonnement mathématique.
- ❖ Établissent des liens entre les concepts, les processus et les stratégies mathématiques.
- ❖ Établissent des liens entre leurs connaissances informelles des mathématiques et la résolution de problèmes.
- ❖ Développent et appliquent des habiletés de raisonnement dans divers contextes afin d'apporter et de défendre des arguments mathématiques.
- ❖ Participent activement avec les autres (élèves et enseignants), posent des questions, élaborent des idées et des stratégies et comprennent les erreurs.
- ❖ Réfléchissent sur leur pensée et l'examinent pour arriver à clarifier leur compréhension et donner un sens aux mathématiques qu'ils apprennent (p. ex., en comparant et en modifiant les stratégies utilisées, en expliquant les solutions, et en consignait les processus mathématiques).
- ❖ Établissent des liens entre divers domaines de mathématiques et d'autres matières d'enseignement.

Indicateur 4.3 **L'enseignement et l'apprentissage au 21^e siècle sont collaboratifs, innovateurs et créatifs dans un contexte mondial.**

À l'école :

- ❖ Une perspective globale est élaborée et présentée dans les domaines d'études dans le cadre du coapprentissage basé sur les questionnements.
- ❖ L'enseignement et l'apprentissage comprennent la pensée critique, la résolution de problèmes, la communication et la collaboration.

- ❖ Les élèves établissent des liens qui dépassent le milieu scolaire et sont motivés à utiliser une variété de technologies d'apprentissage.
- ❖ Diverses technologies servent à renforcer une pédagogie efficace.
- ❖ Un environnement numérique fait partie intégrante de la pratique professionnelle, de l'apprentissage et du leadership.
- ❖ Des politiques sont élaborées, mises en œuvre et font l'objet de suivis par le conseil scolaire pour l'utilisation sécuritaire, légale et éthique de l'information et de la technologie.
- ❖ La planification au niveau de l'école et la pratique professionnelle s'harmonisent aux priorités du conseil et de la province, sont en constante évolution, et mettent l'accent sur l'enseignement et l'apprentissage au 21^e siècle ainsi que sur les sciences et l'innovation.

En classe :

- ❖ Les habiletés supérieures de la pensée sont intégrées uniformément dans tous les domaines.
- ❖ Une perspective personnelle et locale est cultivée afin que chaque élève puisse créer des liens pertinents avec le curriculum.
- ❖ Les tâches et les évaluations exigent des élèves qu'ils appliquent leurs connaissances, qu'ils pensent de façon critique, qu'ils analysent et qu'ils résumant dans de nouvelles situations et de nouveaux contextes.
- ❖ L'enseignement montre comment accéder aux ressources et évaluer leurs fiabilité, validité et crédibilité.
- ❖ L'enseignement montre la façon de développer des réseaux et de former des communautés virtuelles.
- ❖ L'enseignement porte également sur la façon d'accéder aux ressources et de les évaluer, sur le réseautage, sur la création de cybercommunautés et sur l'utilisation éthique et légale des technologies de l'information.

Les élèves :

- ❖ Ont accès aux technologies et utilisent celles qui sont appropriées pour accomplir la tâche d'apprentissage.
- ❖ Utilisent les technologies pour développer leurs connaissances et documenter leur apprentissage (p. ex., appareils photo numériques, film, balados, vidéo, technologie graphique, logiciel d'aide et tableaux blancs interactifs).
- ❖ Intègrent, synthétisent et appliquent la connaissance du contenu à de nouvelles situations avec de plus en plus d'assurance.
- ❖ Font preuve de résilience et de persistance lorsqu'ils font face à des difficultés, et se servent de celles-ci comme occasions d'apprentissage.
- ❖ Travaillent efficacement et respectueusement avec diverses équipes.
- ❖ Appliquent une compréhension fondamentale des problèmes d'ordre éthique ou juridique en ce qui concerne l'accès à l'information et l'utilisation des technologies de l'information.
- ❖ Travaillent sur des problèmes et des projets authentiques, et se servent de données, d'outils et d'experts pertinents en classe et ailleurs.
- ❖ Ont accès à des textes, y compris à du contenu numérique, qu'ils critiquent et utilisent.
- ❖ Assument une présence numérique francophone et favorisent les recherches et les communications numériques en français.

Indicateur 4.4 **Les activités d’exploration authentiques, pertinentes et significatives pour les élèves favorisent l’approfondissement de l’apprentissage.**

À l’école :

- ❖ Les cours et unités d’étude sont développés afin de promouvoir l’enquête et la curiosité intellectuelle des élèves.
- ❖ L’enseignement et les stratégies basés sur le questionnement et l’enquête soutiennent la curiosité intellectuelle des élèves.
- ❖ L’apprentissage par la résolution de problèmes aide les élèves à relier les idées entre elles et à développer une compréhension conceptuelle.
- ❖ L’enseignement explicite de concepts, de processus et d’habiletés dans le contexte de l’enquête soutient l’apprentissage des élèves.

En classe :

- ❖ Les élèves s’engagent à explorer des problèmes authentiques et à les résoudre.
- ❖ Des possibilités d’autoévaluation et d’évaluation par les pairs sont employées pour créer une culture d’enquête.
- ❖ Les habiletés de la pensée critique sont enseignées, utilisées, modélisées et développées.
- ❖ La métacognition est modélisée tout au long du processus d’enseignement.
- ❖ L’enseignement permet à tous les élèves d’explorer de grandes idées – d’aller au-delà des connaissances et habiletés de base, afin de développer une compréhension conceptuelle approfondie.
- ❖ Les élèves ont l’occasion de participer à des conversations planifiées, pertinentes et responsables en lien avec leurs apprentissages.

Les élèves :

- ❖ Définissent et identifient des problèmes authentiques de la vie quotidienne ainsi que des questions significatives dans tous les domaines d’apprentissage.
- ❖ Font preuve de curiosité et démontrent des attitudes positives et productives envers l’apprentissage.
- ❖ Prennent des risques en partageant les travaux en cours (p. ex., idées, solutions, stratégies) afin de vérifier des hypothèses et d’obtenir une rétroaction et des suggestions de leurs pairs et de l’enseignante ou de l’enseignant.

Indicateur 4.5 **L’enseignement et l’évaluation sont différenciés pour tenir compte des points forts, des besoins et des connaissances acquises antérieurement de chaque élève.**

À l’école :

- ❖ On priorise l’analyse de données qualitatives et quantitatives ainsi qu’une variété de sources et documents pour bien connaître les élèves.
- ❖ On utilise une grande variété de stratégies d’enseignement (p. ex., tâches parallèles, problèmes ouverts, leçons à degrés de difficulté variés) afin de répondre aux divers besoins en matière d’apprentissage des élèves.
- ❖ La planification individuelle et en équipe est fondée sur l’évaluation des points forts et des besoins de l’élève. Le travail de l’élève est examiné pour pouvoir cerner des façons de différencier l’enseignement et l’évaluation.

- ❖ Le travail de l'élève est analysé afin de déterminer des façons de différencier l'enseignement et l'évaluation.
- ❖ Les pratiques et les processus favorisent les principes et approches d'une pédagogie en milieu minoritaire francophone, de l'approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture et des besoins spécifiques aux apprenants du français et aux nouveaux arrivants.

En classe :

- ❖ Des activités d'apprentissage personnalisés sont conçues en fonction de l'analyse des données afin de répondre aux divers styles d'apprentissage, intérêts et degrés de préparation des élèves à apprendre un concept.
- ❖ Les regroupements sont fréquents et flexibles.
- ❖ Les groupes d'apprentissage sont formés en fonction de l'évaluation au service de l'apprentissage de l'élève, de ses forces et de ses besoins ainsi que de ses intérêts et préférences en matière d'apprentissage.
- ❖ Des choix sont offerts en fonction de l'évaluation au service de l'apprentissage de l'élève, de ses intérêts et de ses préférences en matière d'apprentissage.
- ❖ Les élèves apprennent à faire des choix (p. ex., assignations, tâches d'apprentissage, ressources) selon leur niveau de préparation, leurs intérêts et leurs préférences en matière d'apprentissage.
- ❖ Les objectifs d'apprentissage sont différenciés en réponse aux besoins d'apprentissage individuels des élèves et appuient le rendement des élèves en ce qui a trait aux attentes du curriculum.
- ❖ Les élèves dont la culture ou la langue maternelle diffère de la langue d'enseignement sont soutenus pour leur permettre d'atteindre l'apprentissage visé.
- ❖ Les pratiques pédagogiques valorisent la construction identitaire de l'élève dans un contexte d'ouverture de l'espace francophone et de diversité culturelle.

Les élèves :

- ❖ Font des choix (p. ex., assignations, tâches d'apprentissage, ressources) selon leur niveau de préparation, leurs intérêts et leurs préférences en matière d'apprentissage.
- ❖ Apprécient le travail de groupe et suivent les normes de collaboration.
- ❖ Ont la possibilité de définir le style et le milieu d'apprentissage qu'ils préfèrent (p. ex., individuellement, dans un endroit calme loin des autres, dans un coin actif de la pièce, en groupe).

Indicateur 4.6 Les ressources mises à la disposition des élèves sont pertinentes, actuelles, accessibles, inclusives et sans préjugé.

À l'école :

- ❖ Des ressources, qui reflètent des origines, langues et cultures différentes, sont disponibles pour appuyer la mise en œuvre du curriculum de l'Ontario et répondre aux besoins de l'élève (p. ex., outils et ressources électroniques, romans graphiques, matériel de manipulation).
- ❖ Des technologies soutiennent l'engagement des élèves ayant des besoins particuliers.
- ❖ Un processus est en place pour examiner le matériel d'apprentissage de l'élève.

En classe :

- ❖ Les expériences d'apprentissage authentique et les évaluations intègrent des ressources et des outils à jour afin de maximiser l'apprentissage.
- ❖ Les expériences d'apprentissage qui comprennent des ressources et des outils numériques sont privilégiées afin de maximiser l'apprentissage de l'élève et sa créativité.
- ❖ Les ressources sont choisies de façon stratégique pour soutenir les occasions d'apprentissage.
- ❖ Les élèves sont encouragés à reconnaître et déconstruire les préjugés dans les ressources.

Les élèves :

- ❖ Explorent, créent des liens avec le monde et appliquent leur apprentissage en choisissant parmi une variété de ressources qui reflètent divers milieux et cultures.
- ❖ Communiquent l'information et les idées efficacement à divers auditoires et en utilisant une variété de formes de discours et de médias.
- ❖ Travaillent en collaboration, y compris à distance, afin de contribuer à leur apprentissage et à celui des autres.
- ❖ Identifient et déconstruisent les préjugés.

Indicateur 4.7 Des interventions, fondées sur une approche collaborative, sont échelonnées et effectuées en temps opportun pour répondre aux besoins des élèves en matière d'apprentissage et assurer leur bien-être.

À l'école :

- ❖ Les équipes de l'école (p. ex., réussite des élèves, Écoles sécuritaires et tolérantes, PEI) se réunissent régulièrement pour examiner les progrès accomplis par l'élève sur le plan scolaire, social et émotionnel.
- ❖ Les écarts dans le rendement sont relevés dans des groupes précis d'élèves au moyen de données désagrégées, et des cibles sont fixées pour réduire ces écarts.
- ❖ La communication et une planification faite en équipe mènent à une intervention rapide pour soutenir les élèves.
- ❖ Les mécanismes de pistage sont à jour, disponibles à tout le personnel, et utilisés régulièrement aux fins de discussion concernant l'amélioration des stratégies pédagogiques pour l'apprentissage de l'élève.
- ❖ De nombreuses opportunités sont fournies aux parents et aux élèves pour participer activement au suivi et à la mise à jour des PEI.
- ❖ Le personnel connaît la diversité du soutien communautaire qui permet d'aider les élèves et facilite un accès approprié à ces services (p. ex., travailleurs d'établissement, organismes de santé mentale, bureaux de santé).

En classe :

- ❖ Les profils d'apprentissage, PEI et portfolio sont à jour et servent à appuyer l'apprentissage de l'élève et à en assurer le suivi.
- ❖ Les tendances et les données sont utilisées pour déterminer et mettre en œuvre des interventions pour soutenir l'apprentissage de l'élève.

- ❖ La réussite de chaque élève est démontrée.
- ❖ Les pratiques pédagogiques valorisent la construction identitaire de l'élève dans un contexte d'ouverture de l'espace francophone et de diversité culturelle.

Les élèves :

- ❖ Manifestent une confiance dans leur capacité à apprendre et à réussir (p. ex., prise de risque, désir d'essayer de nouvelles tâches et de partager les connaissances avec les autres).
- ❖ Réfléchissent à leurs besoins et demandent les interventions appropriées.
- ❖ Participent avec le personnel enseignant à l'élaboration et l'évaluation des interventions.
- ❖ Sont conscients des interventions et y répondent.
- ❖ Assument leur construction identitaire et font preuve d'ouverture face à la diversité culturelle.

« Pour avoir une incidence maximale sur l'apprentissage de l'élève, les enseignants doivent travailler ensemble, collaborer avec d'excellents leaders scolaires ou accompagnateurs, s'entendre sur les objectifs à atteindre, établir des attentes élevées, savoir les connaissances que les élèves ont acquises et les résultats d'apprentissage qu'ils souhaitent atteindre, continuellement chercher à établir l'incidence de leur enseignement sur tous les élèves, modifier leur enseignement à la lumière des évaluations, et se réjouir de contribuer véritablement à l'amélioration du rendement des élèves. »

Hattie, 2012, p. 35, traduction libre

Composante 5 Planification des itinéraires d'études et élaboration de programmes

« Tracer son itinéraire vers la réussite place les élèves au cœur de leur propre apprentissage et les perçoit comme les architectes de leur vie. On encourage les élèves à se découvrir eux-mêmes, à explorer les possibilités, à poursuivre leurs passions et à tracer leur itinéraire personnel vers la réussite. On les invite à exprimer leurs points de vue chacun à leur manière et à garder à l'esprit ce qu'ils découvrent sur eux-mêmes et sur leurs champs d'intérêt, ainsi que leurs passions et leurs possibilités au fil du temps. Lorsque les élèves ont la capacité de concevoir et de planifier leur vie, ils se mobilisent, ils se réalisent et ils mettent en pratique leur apprentissage dans la vie de tous les jours. Dans un milieu qui encourage un tel apprentissage, les élèves deviennent confiants en sachant que les programmes scolaires sont créés en fonction d'eux, que le monde en dehors de l'école a quelque chose à leur offrir et qu'ils ont quelque chose à offrir au monde. »

Tracer son itinéraire vers la réussite, Politique et programme de la maternelle à la 12^e année, Programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie pour les écoles de l'Ontario, 2013, p. 9

Au conseil :

Les conseils scolaires :

- ❖ Établissent des politiques et des procédures pour l'élaboration et la mise en œuvre de programmes et de pratiques complets de planification des études (M-12) et de la vie-carrière, qui tiennent compte des besoins d'apprentissage, des intérêts et des aspirations de tous les élèves.
- ❖ Élaborent des stratégies de communication pour informer les élèves, les parents et la communauté en général des programmes (p. ex., la Majeure Haute Spécialisation, les programmes à double reconnaissance de crédit, les arts) et des occasions spécialisés (p. ex., les programmes après l'école en natation, en art, en robotique).
- ❖ Travaillent avec la communauté pour offrir aux élèves, de façon équitable, l'accès aux occasions et aux programmes spécialisés.

Indicateur 5.1 Des programmes de planification de l'apprentissage, de carrière et de vie répondent aux besoins d'apprentissage, aux intérêts et aux aspirations de tous les élèves.

À l'école :

- ❖ Les partenaires communautaires et du milieu scolaire collaborent à l'élaboration, au soutien et à la mise en œuvre d'un programme de planification d'études, de carrière et de vie de la maternelle à la 12^e année qui est intégré à toutes les matières, classes et activités d'apprentissage quotidiennes.
- ❖ Des occasions d'apprentissage variées au niveau de la classe et de l'école sont fournies pour répondre aux besoins, intérêts et aspirations de tous les élèves afin de les aider à acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires à la prise de décisions éclairées en matière de choix d'études, de carrière et de vie.

- ❖ Les élèves sont soutenus dans la planification de leurs études tout au long de l'élaboration de leur portfolio (maternelle à 6^e année) et de leur plan d'itinéraire d'études (7^e à 12^e année).
- ❖ Des processus sont en place pour soutenir les élèves dans toutes les transitions (p. ex., de la maison à l'école, d'une année à l'autre, d'un cycle à un autre, de l'élémentaire au secondaire et du secondaire au postsecondaire ou au milieu de travail).

En classe :

- ❖ La planification des études, de la carrière et de la vie fait le lien entre les domaines d'apprentissage et les activités d'apprentissage continu qui se vivent en classe et celles qui ont lieu au sein de la communauté.
- ❖ Les pratiques d'enseignement valorisent tous les itinéraires d'études et toutes les destinations postsecondaires (p. ex., apprentissage hybride, Majeure Haute Spécialisation).
- ❖ Les élèves acquièrent une meilleure connaissance de soi et des opportunités qui leur sont offertes pour prendre des décisions, établir des objectifs et élaborer des plans pour réaliser leurs objectifs.
- ❖ Les pratiques d'enseignement aident les élèves à prendre des décisions éclairées pour réussir les transitions (p. ex., d'un contexte à un autre, d'une classe à une autre, d'une école à une autre, de l'école au postsecondaire ou au milieu de travail).

Les élèves :

- ❖ Se servent du processus de questionnement en quatre étapes pour se poser les questions suivantes : *Qui suis-je? Quelles sont mes possibilités? Qu'est-ce que je veux devenir? Quel est mon plan pour atteindre mes objectifs?*
- ❖ Documentent leur réflexion dans leur portfolio (maternelle à 6^e année) et dans leur plan d'itinéraire d'études (7^e à 12^e année) qui seront revus, de façon régulière et au minimum deux fois par année scolaire, par les parents, le personnel enseignant et par leurs pairs.
- ❖ Connaissent, comprennent tous les programmes et valorisent tous les itinéraires d'études et toutes les destinations.
- ❖ Manifestent une compréhension de leur construction identitaire dans un contexte d'ouverture de l'espace francophone et de diversité culturelle.

Indicateur 5.2 **Des occasions d'expériences d'apprentissage authentiques et d'apprentissage par l'expérience sont offertes dans toutes les classes, dans les écoles et dans les programmes communautaires.**

À l'école :

- ❖ Les parents, le personnel scolaire et les membres de la communauté collaborent pour soutenir des apprentissages divers par l'expérience au sein de l'école et de la communauté qui sont contextualisés et authentiques.
- ❖ Ces expériences aident les élèves à explorer des possibilités futures de carrière ou de vie (p. ex., activités d'apprentissage par l'expérience).
- ❖ Des activités à l'échelle de l'école (p. ex., conférenciers invités, foires d'emploi) et des programmes centrés sur la carrière, tels que l'éducation coopérative et le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario, sont en place pour appuyer l'apprentissage des élèves dans toutes les matières.

En classe :

- ❖ Des tâches concrètes et un apprentissage par l'expérience permettent aux élèves d'appliquer leurs connaissances et leurs habiletés dans des matières déterminées à des situations professionnelles, d'explorer les choix d'études, de carrière et de vie s'y rattachant, et de devenir compétents et autonomes.
- ❖ Des tâches d'apprentissage par l'expérience planifiées (individuelles, en petits groupes ou dans le cadre de projets de classe) aident tous les élèves à développer leur connaissance de soi et leur aptitude à être conscients des possibilités qui s'offrent à eux.

Les élèves :

- ❖ Découvrent leurs points forts, précisent leurs champs d'intérêt et poursuivent ces intérêts et aspirations.
- ❖ Comprennent la relation entre ce qu'ils apprennent, pourquoi ils l'apprennent et les applications de ces apprentissages dans la vie.
- ❖ Planifient leurs objectifs personnels, choisissent des activités, cours, programmes et itinéraires qui correspondent à leurs champs d'intérêt, leurs compétences et leurs aspirations.

Indicateur 5.3 Les élèves, les parents et le personnel enseignant comprennent la gamme entière des itinéraires d'études et les options ainsi que les programmes et les soutiens s'y rattachant.

À l'école :

- ❖ Des informations et des occasions de dialogue au sujet de possibilités, de programmes, d'itinéraires d'étude et des destinations sont offertes par différents moyens aux élèves, à leurs parents et au personnel scolaire.
- ❖ Les élèves, les parents et le personnel scolaire possèdent les informations nécessaires pour prendre des décisions éclairées pendant les étapes transitionnelles (p. ex., de l'école à la maison, d'un cycle à un autre, de l'élémentaire au secondaire, et du secondaire au postsecondaire ou au milieu de travail).
- ❖ Toutes les destinations et tous les itinéraires d'études sont respectés et valorisés par le personnel scolaire.

En classe :

- ❖ Les enseignants établissent des liens entre le curriculum de l'Ontario et l'éventail complet de choix d'études, de carrière et de vie.
- ❖ L'appui et les ressources nécessaires sont prévus afin d'assurer une mise en œuvre réussie des activités de transition planifiées (p. ex., d'un niveau à l'autre, d'une école à l'autre).

Les élèves :

- ❖ Font preuve d'une connaissance accrue d'eux-mêmes et sont de plus en plus renseignés sur toutes les possibilités qui leur sont offertes en tenant compte de leurs compétences, de leurs intérêts et de leurs aspirations.
- ❖ Se servent des ressources adéquates pour prendre des décisions éclairées et pour se fixer des objectifs relatifs à la planification de leurs études, de leur carrière et de leur vie.

Indicateur 5.4 **Des activités scolaires et parascolaires permettent aux élèves de vivre des expériences et de réfléchir en profondeur à leurs intérêts, leurs forces, leurs compétences et leurs aspirations d'études, de carrière et de vie.**

À l'école :

- ❖ Des activités et des événements de toutes sortes ayant lieu à l'école, au sein du conseil scolaire ou de la communauté (p. ex., sports d'équipe, activités parascolaires, possibilités d'assumer des responsabilités de leadership, programme Compétences Canada, camps artistiques, foires scientifiques) permettent aux élèves d'en apprendre davantage sur leurs intérêts, leurs points forts, leurs aspirations et sur ce qu'ils veulent contribuer à la société.
- ❖ Les élèves ont accès à une variété d'occasions de carrière et de vie (p. ex., conférenciers invités, voyages organisés, foires de l'emploi, jumelage, éducation coopérative, implication dans la communauté).
- ❖ Des initiatives sont en place pour mettre en valeur la diversité des langues, l'ouverture interculturelle et l'élargissement de l'espace francophone dans une réalité internationale.

En classe :

- ❖ De l'appui et de la souplesse permettent aux élèves de participer à des activités scolaires et parascolaires ainsi qu'à des occasions d'apprentissage par l'expérience en lien avec leur profil personnel ou leur plan d'itinéraire d'études.
- ❖ Le personnel enseignant donne aux élèves des occasions de réfléchir sur leurs expériences scolaires et parascolaires et sur leur apprentissage par l'expérience, de les documenter et de les partager.

Les élèves :

- ❖ S'interrogent sur leurs expériences scolaires et parascolaires et sur leur apprentissage par l'expérience en lien avec la planification de leurs études, de leur carrière et de leur vie et les documentent dans un portfolio ou un plan d'itinéraire d'études.
- ❖ Choisissent des expériences, programmes ou itinéraires d'études qui sont le reflet de leurs centres d'intérêts, de leurs points forts et de leurs aspirations.
- ❖ Sont conscients de l'importance d'élargir l'espace francophone.

Composante 6 Alliance famille-école, partenariats et développement communautaire

« Lorsque les parents s’engagent et participent, tout le monde en profite et nos écoles en tirent des bienfaits, en étant des endroits où il est agréable d’enseigner, d’apprendre et de grandir. »

Appuyer la Stratégie ontarienne en matière de leadership, 2012, p.1

Au conseil :

Les conseils scolaires :

- ❖ Travaillent activement avec les parents, tuteurs, familles et leurs collectivités pour mettre sur pied et conserver des partenariats bénéfiques afin de soutenir la réussite et le bien-être des élèves.
- ❖ Créent et soutiennent des partenariats entre l’école, les parents et la communauté en partageant l’information à jour au sujet de l’apprentissage et de la réussite des élèves de façon continue et transparente.
- ❖ Offrent des occasions d’apprentissage, des ressources et de l’appui aux parents et familles afin qu’ils soutiennent l’apprentissage des élèves.
- ❖ Établissent et maintiennent un Comité de participation des parents (CPP) dans le but de recueillir les commentaires et les idées des parents sur la façon d’appuyer et de promouvoir leur engagement et d’améliorer le rendement et le bien-être des élèves.

Indicateur 6.1 Le conseil d’école joue un rôle significatif en vue de soutenir l’apprentissage, le bien-être et le rendement de tous les élèves.

À l’école :

- ❖ Le conseil d’école, en collaboration avec le personnel enseignant, consulte les parents et les aide à se familiariser avec les dossiers de l’heure liés à l’école et à la communauté ainsi qu’aux renseignements connexes (p. ex., occasion de se familiariser avec le plan d’amélioration de l’école).
- ❖ Le conseil d’école encourage la participation active des parents à l’apprentissage de leurs enfants à la maison et à l’école.
- ❖ Les cibles et les résultats des élèves sont communiqués à la communauté scolaire, à la fois pour renforcer la confiance du public et pour obtenir le soutien des parents à l’apprentissage et à la réussite de l’élève.
- ❖ Le conseil d’école favorise une participation accrue des parents, qui reflète la diversité de la communauté scolaire afin de soutenir le rendement et le bien-être des élèves.
- ❖ Le conseil d’école travaille avec le personnel de l’école pour définir et tenter d’éliminer les obstacles qui empêchent la participation des parents et de la communauté.

En classe :

- ❖ Le conseil d’école favorise la participation des parents et de la communauté aux activités en salle de classe.

Les élèves :

- ❖ Voient le lien entre la maison et l'école et comprennent les attentes partagées pour leur succès.
- ❖ Bénéficient de modèles dans la communauté scolaire.
- ❖ Reconnassent et apprécient la contribution des parents et des membres de la communauté dans leur apprentissage et leur bien-être.

Indicateur 6.2 Les élèves, les parents et les membres de la communauté, sont accueillis, respectés et estimés en tant que partenaires engagés dans le processus d'apprentissage.

À l'école :

- ❖ Diverses stratégies sont utilisées pour communiquer avec les parents et les encourager à participer (p. ex., discussions informelles, communiqués de l'école et de la classe, site Web, agendas des élèves, sondages).
- ❖ La communication avec les parents est régulière et en temps opportun.
- ❖ Une évaluation continue du niveau d'engagement des parents et de la communauté est effectuée.
- ❖ Un climat scolaire positif et accueillant existe dans lequel les points de vue des parents et de la communauté sont encouragés, valorisés et pris en considération.
- ❖ Un processus est mis en place pour accueillir et soutenir les nouvelles familles dans la communauté scolaire.
- ❖ La diversité culturelle et linguistique de l'école et de la communauté sont reconnues et respectées.
- ❖ Un large éventail d'occasions de s'engager est offert aux parents et à la communauté (p. ex., des heures qui favorisent leur participation).
- ❖ L'école offre un espace francophone dans un contexte d'ouverture à la diversité culturelle.

En classe :

- ❖ L'environnement de la classe est accueillant et respectueux pour les élèves, les parents et les membres de la communauté.
- ❖ Les parents et les membres de la communauté sont invités à participer et à contribuer de façon signifiante à diverses activités et occasions d'apprentissage (p. ex., mentorat en lecture et en mathématiques, visites d'employeurs, lecture aux enfants).

Les élèves :

- ❖ Se voient comme des membres appréciés de la communauté scolaire et sont fiers de représenter leur école.
- ❖ Définissent de quelle façon leur culture se reflète dans l'apprentissage, dans les activités en salle de classe et à l'école.
- ❖ Interagissent positivement avec leurs pairs, les parents et les membres de la collectivité.
- ❖ Valorisent leur participation à l'épanouissement de la communauté francophone.

Indicateur 6.3 L'école et la communauté forment des partenariats dans le but de favoriser les occasions d'apprentissage pour les élèves et leur bien-être. L'école et la communauté sont engagées dans l'agrandissement et l'enrichissement de l'espace francophone.

À l'école :

- ❖ L'apprentissage et le bien-être des élèves sont intentionnellement soutenus par une participation significative des parents, des familles, des membres du conseil d'école et des partenaires communautaires.
- ❖ La participation aux activités communautaires est encouragée (p. ex., salons des carrières, activités de bienfaisance, Compétences Canada).
- ❖ Les parents ont la possibilité d'améliorer leur propre apprentissage et leurs habiletés pour soutenir l'apprentissage de l'élève à la maison ainsi qu'à l'école.
- ❖ Des processus sont mis en place pour établir des partenariats (p. ex., stages d'éducation coopérative, Initiative de jonction écoles-collèges-milieu de travail, bureaux de santé).
- ❖ Des partenariats avec des organismes communautaires sont établis afin que les élèves et leurs familles puissent avoir accès aux programmes et services sur les lieux de l'école pendant et après les heures de classe (p. ex., programmes de petits déjeuners, tutorat, Programme d'utilisation communautaire des installations scolaires).

En classe :

- ❖ L'enseignement aide les élèves à interagir positivement avec les partenaires communautaires.
- ❖ Des expériences planifiées et significatives avec des partenaires communautaires sont offertes aux élèves.

Les élèves :

- ❖ Participent et apprennent en interagissant avec les partenaires communautaires à la fois à l'école et dans la communauté (p. ex., 40 heures de service communautaire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires, bénévolat).
- ❖ Connaissent les programmes et services qui leur sont offerts à l'école et dans la communauté visant à soutenir leur développement langagier, social, émotif, cognitif et physique, et profitent de ces programmes.
- ❖ Démontrent une responsabilité sociale à l'école et au sein de la communauté.

Indicateur 6.4 Des occasions et des ressources d'apprentissage ainsi que de l'appui sont offerts pour aider les parents à soutenir l'apprentissage des élèves, et à entretenir des conversations parents-enseignants-élèves productives et continues.

À l'école :

- ❖ Divers forums et autres formes de soutien sont offerts à l'école comme dans la communauté (p. ex., séances d'information sur les programmes, ateliers, conférenciers) pour aider les parents à mieux comprendre les processus d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation.
- ❖ Les parents ont des occasions d'approfondir leur propre apprentissage (p. ex., séances sur les parents efficaces, sécurité Internet, nutrition).

- ❖ Des communications et des activités de sensibilisation continues accroissent l'engagement des parents et établissent des relations efficaces entre l'école et les parents.
- ❖ L'accent est mis sur l'engagement volontaire et positif auprès des parents et de la communauté.

En classe :

- ❖ Diverses méthodes sont utilisées pour encourager les parents à soutenir l'apprentissage de l'élève (p. ex., sites Web, blocs, conférences, bulletin d'information).
- ❖ L'information sur les cours, unités d'étude et les programmes est partagée avec les parents pour soutenir l'apprentissage et la réussite de l'élève (p. ex., les grandes idées, résultats d'apprentissage, critères d'évaluation).
- ❖ Des partenariats établis avec les parents favorisent une attitude positive face à l'école et une amélioration du rendement scolaire.
- ❖ Les parents ont la possibilité de participer pleinement aux rencontres parents-enseignants (p. ex., interprètes, service de garde, horaire).
- ❖ Des renseignements à jour et pertinents au sujet des transitions de l'élève sont communiqués aux parents lors de rencontres parents-enseignants-élèves.

Les élèves :

- ❖ Partagent leurs apprentissages avec leurs parents et familles.
- ❖ Participent aux discussions parents-enseignants-élèves.
- ❖ Font des liens entre les apprentissages à l'école et à la maison.

« ... les parents doivent avoir des aspirations et des attentes élevées pour leurs enfants, et les écoles doivent travailler en partenariat avec les parents pour rendre ces attentes adéquatement élevées et stimulantes, puis travailler en partenariat avec les enfants et leur famille pour réaliser, voire dépasser, ces attentes. »

Hattie, 2009, p. 70, traduction libre

3

Partie 3

Processus d'accompagnement du conseil scolaire

Comité directeur du processus d'accompagnement du conseil scolaire

Les conseils scolaires mettent sur pied un comité directeur du processus d'accompagnement du conseil. Une ou plusieurs équipes d'accompagnement du conseil scolaire peuvent être mises en place. La composition du comité directeur est déterminée par le conseil scolaire. Puisque les associations professionnelles du personnel scolaire et des directions d'écoles ainsi que les syndicats regroupant le personnel de soutien ont un intérêt direct dans la qualité des écoles, on encourage les conseils scolaires à intégrer les associations et les syndicats à leurs efforts afin de participer à un processus véritablement collégial, équitable, inclusif et axé sur la collaboration.

Le comité directeur du processus d'accompagnement du conseil scolaire :

- ❖ participe au plan global de mise en œuvre du Cadre M-12, ce qui comprend l'examen de la gamme de soutiens à l'autoévaluation de l'école;
- ❖ connaît en détail le plan d'amélioration du conseil scolaire;
- ❖ élabore des protocoles pour le processus, les échéanciers, la mise en œuvre et le suivi des autoévaluations des écoles et les processus du conseil scolaire pour les écoles sélectionnées;
- ❖ guide la prise de décisions des personnes qui feront partie des équipes du processus d'accompagnement du conseil scolaire, notamment en ce qui concerne l'apprentissage professionnel.

Processus d'accompagnement du conseil scolaire recommandé

Avant la réunion

- ❖ Examiner les données, les plans et les progrès résultant du processus d'autoévaluation de l'école et tout autre document probant que l'école aura préparé à l'intention de l'équipe d'accompagnement du conseil scolaire.
- ❖ L'équipe d'accompagnement du conseil scolaire, de concert avec la direction et l'équipe-école prennent conscience de l'incidence des stratégies mises en œuvre par le personnel scolaire.

L'école pourra fournir l'information suivante :

- ❖ Particularités locales dignes d'être mentionnées.
- ❖ Harmonisation des indicateurs et des domaines sélectionnés pour le plan d'amélioration de l'école.
- ❖ Données et preuves attestant des résultats actuels et méthodes utilisées pour déterminer si les objectifs fixés ont été atteints.
- ❖ Résultats du processus d'autoévaluation de l'école.
- ❖ Ajustements et révisions apportés au plan d'amélioration de l'école à la suite du processus d'autoévaluation.
- ❖ Renseignements sur les objectifs à atteindre d'ici la fin du trimestre, du semestre ou de l'année.

Définir la portée de l'accompagnement

L'équipe-école et l'équipe d'accompagnement du conseil scolaire utilisent l'autoévaluation soumise par l'école afin de déterminer ensemble la portée de l'accompagnement et de définir les domaines qui feront l'objet d'une attention particulière au cours de la visite de l'école.

Visites dans les écoles

L'équipe d'accompagnement du conseil scolaire rend visite aux écoles afin de recueillir des données et des observations que les membres de l'équipe analyseront. Les points suivants seront examinés :

- ❖ travaux d'élèves accessibles ou affichés;
- ❖ projets d'élèves et apprentissages en cours;
- ❖ autres preuves ou données probantes définies par le personnel scolaire au cours de la réunion précédant la visite.

À la fin de la visite, l'équipe d'accompagnement du conseil scolaire se réunit pour discuter et regrouper les observations. Une rétroaction sera ensuite transmise au personnel de l'école.

Rétroaction au personnel de l'école

L'équipe d'accompagnement du conseil scolaire fournit une première série de commentaires verbalement. Elle procède ensuite à des commentaires écrits à l'intention du personnel de l'école pour l'appuyer dans la planification de stratégies et de mise en œuvre du plan d'amélioration.

La rétroaction peut porter, entre autres, sur les points suivants :

- ❖ observations générales de l'équipe d'accompagnement du conseil scolaire en lien avec les indicateurs identifiés dans le PAÉ;
- ❖ preuves ou données probantes attestant l'apprentissage et le bien-être des élèves;
- ❖ points forts liés à la mise en œuvre du plan d'amélioration de l'école;
- ❖ degré d'uniformité entre les classes, les cycles, ou les sections;
- ❖ suggestions concernant les prochaines étapes.

Le rapport sommaire écrit peut contenir, entre autres, les renseignements suivants :

- ❖ résumé des points forts;
- ❖ suggestion concernant les prochaines étapes;
- ❖ recommandations destinées à accroître la capacité du personnel;
- ❖ un commentaire général sur l'efficacité de l'école dans la mise en œuvre de son plan pour améliorer l'apprentissage et le rendement des élèves.

Il est recommandé que ce rapport sommaire soit préparé dans des délais raisonnables de façon à être pertinent et directement lié au processus.

Analyse de la rétroaction

La direction de l'école et le personnel enseignant analysent ensemble la rétroaction afin d'en déterminer les priorités, de donner une orientation visant à accroître la capacité des intervenants et d'élaborer des mesures qui s'intégreront au cycle de planification et de mise en œuvre de l'amélioration continue de l'école.

Exemples de questions destinées à favoriser le dialogue à l'école :

- ❖ Quelles sont les nouvelles données dont nous disposons sur l'apprentissage et sur le bien-être des élèves?
- ❖ Que pouvons-nous en déduire?
- ❖ Quelles mesures allons-nous prendre et dans quel but?
- ❖ Quelles sont les autres possibilités au chapitre des interventions ciblées, de la personnalisation et l'apprentissage professionnel?
- ❖ Allons-nous réviser nos objectifs? Pourquoi?
- ❖ Que ferons-nous différemment d'ici la fin du trimestre, du semestre ou de l'année en cours?
- ❖ Comment savoir si les mesures que nous avons prises ont eu des effets sur l'apprentissage de l'élève? Ces effets étaient-ils ponctuels ou répétés?
- ❖ À quelle fréquence allons-nous assurer le suivi de nos progrès?
- ❖ Quels travaux d'élèves ou quelles preuves allons-nous rassembler afin d'analyser l'amélioration de l'apprentissage, du rendement et du bien-être de l'élève, en fonction des mesures adoptées?
- ❖ Quelles révisions allons-nous apporter au plan de l'école afin d'observer l'apprentissage et le rendement de l'élève dans une optique d'amélioration continue?

Monitoring et soutien par la surintendance des écoles

La surintendance des écoles joue un rôle important dans l'amélioration des écoles et le monitoring de l'apprentissage et du rendement des élèves, et ce, tout au long du processus d'autoévaluation des écoles et d'accompagnement du conseil scolaire. Le monitoring et le soutien peuvent prendre plusieurs formes : adapter les ressources du conseil scolaire de façon à soutenir le plan révisé d'amélioration de l'école; harmoniser les efforts du conseil scolaire et de l'école en ce qui a trait à l'accroissement des capacités et au réseautage entre les écoles.

L'analyse du processus d'accompagnement du conseil scolaire

Les résultats du processus d'accompagnement du conseil scolaire sont analysés afin de déterminer les tendances et les caractéristiques qui s'en dégagent dans le but de contribuer à :

- ❖ la planification de l'amélioration par le conseil scolaire et l'accroissement de la capacité;
- ❖ l'affectation des ressources (humaines, matérielles et financières) aux écoles pour la prochaine année scolaire par l'entremise du processus budgétaire du conseil scolaire;
- ❖ la gestion des attentes et des mesures de soutien en matière de coaching et de monitoring.

4

Partie 4

Glossaire

Adaptations – Les adaptations désignent des stratégies d’enseignement et d’évaluation individualisées ainsi qu’un soutien fourni par du personnel ou par un équipement personnalisé qui permettent à l’élève de démontrer un apprentissage. Si seules des adaptations sont nécessaires, le rendement de l’élève sera évalué par rapport aux attentes du curriculum de l’année. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/speced/LearningforAll2011Fr.pdf> (p. 61)

Apprentissage fondé sur l’enquête – Processus qui engage les élèves à poser des questions et à résoudre des problèmes afin d’accroître leurs connaissances. http://www.edu.gov.on.ca/fre/literacynumeracy/publications/Le_lancement_processus_enquete_eleves_TRP2012.pdf

Apprentissage par l’expérience – Activité pendant laquelle les élèves apprennent d’une expérience, réfléchissent à leur apprentissage puis appliquent ces connaissances à de nouvelles situations.

Apprentissage professionnel intégré au milieu de travail – L’apprentissage professionnel intégré au milieu de travail est un apprentissage par l’action, la réflexion sur l’expérience, puis l’élaboration et le partage de nouveaux points de vue et apprentissages avec les autres. <http://resources.curriculum.org/LNS/coaching/files/pdf/ApprentissageProfessionnel.pdf>

Approche culturelle de l’enseignement – Manière de concevoir et de mettre en œuvre une pédagogie basée sur un ensemble de principes qui tiennent compte des aspects linguistiques et culturels de la francophonie et qui favorisent, au moyen des apprentissages prescrits, une appropriation par l’élève de la culture d’expression française. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/amenagement/PourLaFrancophonie2009.pdf>

Autoévaluation de l’élève – Processus par lequel l’élève est amené à porter un jugement sur la qualité de son cheminement, de son travail ou de ses acquis en tenant compte des résultats d’apprentissage et des critères d’évaluation préétablis. L’autoévaluation, réalisée avec le soutien continu de l’enseignant, motive l’élève à réguler son apprentissage et à se fixer des objectifs et des défis propres à ses capacités. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/growSuccessfr.pdf> (p. 159)

Bansho – En japonais, « bansho » signifie littéralement « écrire au tableau ». Il s’agit d’une méthode d’enseignement utilisée pour guider les élèves dans leur pensée mathématique.

Bien-être des élèves – Le bien-être se caractérise par un état d’équilibre intégrant les fonctions socioémotionnelles, physiques et cognitives. Un concept holistique multidimensionnel (Bien-être des élèves, Cadre de recherche, 2009). Il se traduit chez les élèves par un sentiment identitaire, des façons positives de penser et d’agir qui viennent renforcer leurs

capacités à profiter de la vie et à réaliser pleinement leur potentiel à l'école et au sein de la communauté. Un bien-être optimal chez l'élève se caractérise par des attitudes positives à l'égard de l'école, des relations respectueuses avec ses pairs et le personnel enseignant, de la résilience, et un sentiment de satisfaction par rapport à soi et ses expériences d'apprentissage à l'école (Noble et coll., 2008).

Cibles – Les cibles sont fixées à l'aide d'un grand éventail de données. Elles représentent l'amélioration souhaitée dans l'apprentissage des élèves. Elles sont atteintes au moyen des efforts concertés du personnel, des parents et des élèves.

Climat scolaire – Le climat scolaire peut se définir comme le milieu d'apprentissage et les relations personnelles qui se vivent à l'école et au sein de la communauté scolaire. Un climat scolaire positif existe lorsque tous les membres de la communauté scolaire se sentent en sécurité, inclus et acceptés et quand ils promeuvent de manière active des comportements et des interactions positifs. Les principes de l'équité et de l'éducation inclusive sont intégrés dans le milieu d'apprentissage pour contribuer à un climat scolaire positif et à une culture de respect mutuel. (NPP 144) <http://www.edu.gov.on.ca/extra/fre/ppm/144f.pdf>

Cohérence – La cohérence se définit comme étant des liens logiques reliant différentes composantes et une condition préalable à la mise en œuvre de changements. Elle implique une compréhension et un engagement à trois échelons. Une fois établie, elle contribue à donner un sens et une direction et réduit le risque de provoquer des malentendus, de la turbulence et de la confusion (Fullan, Hill, Crévola, 2006).

Comité de participation des parents (CPP) – Le comité de participation des parents est un important groupe consultatif qui fonctionne comme lien direct entre les parents et la direction de l'éducation et les conseillères et conseillers scolaires du conseil scolaire. Alors que le conseil d'école se concentre sur l'école et la communauté locales, le comité de participation des parents agit au niveau du conseil scolaire et se préoccupe de questions qui touchent plusieurs écoles. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/parents/PIC.html>

Compréhension profonde – Sous-entend une connaissance suffisante de concepts, de principes ou d'habiletés, de manière à pouvoir les utiliser pour résoudre de nouveaux problèmes ou faire face à une nouvelle situation et pour réaliser diverses activités qui exigent une profonde réflexion – par exemple expliquer, trouver des preuves et des exemples, généraliser, appliquer des concepts, analyser, présenter un sujet d'une nouvelle façon.

Conception universelle de l'apprentissage – Méthode d'enseignement fondée sur l'emploi de stratégies d'enseignement ou de ressources pédagogiques conçues pour répondre à des besoins particuliers et améliorer l'apprentissage pour *tous* les élèves, quels que soient leur âge, leurs habiletés ou leur situation. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/speced/LearningforAll2011Fr.pdf> (p. 61)

Conseil d'école – Le conseil d'école est un comité consultatif de l'école et du conseil scolaire. Les conseils d'école constituent un outil pour les parents et les autres membres de la communauté scolaire leur permettant de contribuer à l'amélioration du rendement et au bien-être des élèves au niveau de l'école.

Critères d'évaluation – Des normes ou règles utilisées pour déterminer le niveau de satisfaction des résultats d'apprentissage. Les critères d'évaluation décrivent ce qui est attendu de l'élève et permettent à l'élève et au personnel enseignant de recueillir de l'information au sujet de la qualité de l'apprentissage de l'élève. L'évaluation au service de l'apprentissage ainsi que l'évaluation en tant qu'apprentissage exigent que les élèves

soient impliqués dans l'identification, la clarification et l'utilisation des critères d'évaluation dans la construction de leur apprentissage. Lorsque les enseignantes et les enseignants utilisent des exemples de travaux pour illustrer la qualité, les élèves peuvent mieux collaborer à établir les critères d'évaluation et mieux les comprendre. Ultiment, le personnel enseignant et les élèves doivent avoir une vision commune de la façon dont la réussite est reconnue. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/growSuccessfr.pdf>

Démarche par étapes – Approche systématique et séquentielle fondée sur des interventions pédagogiques particulières d'intensité croissante pour répondre aux besoins de l'élève. Elle peut être employée pour répondre aux besoins des élèves qui éprouvent des difficultés sur le plan scolaire ou des difficultés du comportement. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/speced/LearningforAll2011Fr.pdf> (p. 61)

Différenciation pédagogique – Approche pédagogique qui vise à adapter l'enseignement en fonction des différences dans les intérêts des élèves, leurs styles d'apprentissage et leur degré de préparation à l'apprentissage. Guide en différenciation pédagogique http://www.edu.gov.on.ca/fre/teachers/studentssuccess/a_ecoutepartie1.pdf. L'apprentissage pour tous, 2011, Version provisoire <http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/speced/LearningforAll2011Fr.pdf>.

Diversité – Présence d'une vaste gamme de qualités humaines et d'attributs dans un groupe, une organisation ou une société. Les dimensions de la diversité ont notamment trait à l'ascendance, à la culture, à l'origine ethnique, au sexe, à l'identité sexuelle, à l'identité fondée sur le genre, à l'orientation sexuelle, à la langue, aux capacités physiques ou intellectuelles, à la race, à la religion, et au statut socioéconomique. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/growSuccessfr.pdf> (p. 162)

Éducation inclusive – Éducation basée sur les principes d'acceptation et d'inclusion de tous les élèves. L'éducation inclusive veille à ce que tous les élèves se sentent représentés dans le curriculum et dans leur milieu immédiat de même que dans le milieu scolaire en général dans lequel la diversité est valorisée et toutes les personnes sont respectées. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/growSuccessfr.pdf>

Engagement des élèves – Par engagement, on entend la « mesure dans laquelle les élèves s'identifient aux résultats de la scolarisation et les valorisent, ont un sentiment d'appartenance à l'école, participent aux activités scolaires et parascolaires, s'efforcent de satisfaire aux exigences formelles de la scolarité et font un investissement personnel sérieux dans leurs apprentissages. » Willms, Friesen et Milton (2009) identifient trois dimensions de l'engagement des élèves :

- ❖ Engagement social : sentiment d'appartenance et participation à la vie scolaire.
- ❖ Engagement scolaire ou institutionnel : participation aux exigences scolaires formelles.
- ❖ Engagement intellectuel : investissement affectif et cognitif important dans l'apprentissage, s'appuyant sur des processus mentaux de niveau élevé (comme l'analyse et l'évaluation) pour mieux comprendre, résoudre des problèmes complexes ou construire de nouvelles connaissances.

Engagement des parents – L'engagement des parents soutient l'apprentissage des élèves et la confiance du public en les faisant participer à la mise en œuvre de la Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive. En siégeant aux conseils d'école et aux comités de participation des parents, les parents peuvent fournir des suggestions au personnel scolaire sur la façon de soutenir et de promouvoir l'équité et l'éducation inclusive. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/equity.pdf> (p. 25)

Enquête collaborative – Processus dans le cadre duquel un groupe d'enseignants évaluent leurs pratiques et partagent les résultats de leurs analyses afin d'approfondir la compréhension de chaque membre du groupe pour améliorer l'enseignement de façon à répondre aux besoins d'apprentissage des élèves.

Équité – Principe de traitement juste, inclusif et respectueux de toutes les personnes. L'équité de signifie pas que tout le monde est traité de la même façon, sans égard aux différences individuelles. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/speced/LearningforAll2011Fr.pdf> (p.62)

Étayage – Un soutien qui amène l'élève à dépasser son niveau de compétence actuel (zone de développement actuel) pour développer ses connaissances et ses habiletés de façon optimale (zone proximale de développement). Le concept d'étayage s'appuie sur l'idée que l'élève doit recevoir au départ un soutien important pour résoudre des problèmes, ce soutien diminuant au fur et à mesure que ses connaissances et ses habiletés se développent. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/growSuccessfr.pdf>

Évaluation – Processus visant à recueillir des renseignements qui reflètent avec exactitude jusqu'à quel point l'élève répond aux attentes du curriculum dans une matière ou un cours donné.

Évaluation au service de l'apprentissage – L'évaluation au service de l'apprentissage vise à faire progresser l'élève dans un parcours de continuum d'apprentissage allant de l'éveil à la maîtrise des connaissances et des habiletés. L'information que les enseignantes et les enseignants recueillent grâce à l'évaluation au service de l'apprentissage leur permet de déterminer les besoins d'apprentissage des élèves, d'adapter leur enseignement, de sélectionner et d'adapter le matériel et les ressources, de différencier leurs stratégies pédagogiques et de créer des occasions d'apprentissage pour aider tous les élèves à progresser et de fournir, dans un bref délai, de la rétroaction descriptive aux élèves. (Adapté de la webémission *L'évaluation au service de l'apprentissage* du ministère de l'Éducation, affichée au <http://mettoas92.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/evaluateVideo.html>.) <http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/growSuccessfr.pdf> (p. 163)

Évaluation en tant qu'apprentissage – Un processus qui favorise l'autorégulation chez l'élève. L'élève est au cœur du processus d'évaluation, car elle ou il utilise la rétroaction descriptive de l'enseignante ou l'enseignant, de ses pairs ou d'elle-même ou lui-même pour comprendre où elle ou il en est dans son apprentissage. C'est un moyen efficace pour l'élève de réfléchir sur ses apprentissages, d'ajuster et de modifier ce qu'elle ou il fait pour s'améliorer. En tenant compte des résultats d'apprentissage et des critères d'évaluation préétablis, l'élève peut établir ses objectifs d'apprentissage personnels. L'évaluation en tant qu'apprentissage permet à l'élève de devenir le fil conducteur entre l'évaluation et l'apprentissage. (Adapté d'*Évaluer, différencier... réussir!* et de la webémission *L'évaluation en tant qu'apprentissage : évaluation par les pairs et autoévaluation*, affichée au <http://mettoas92.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/evaluateVideo.html>.)

Évaluation de l'apprentissage – Un processus de collecte et d'interprétation de preuves d'apprentissage qui sert à effectuer la synthèse des apprentissages clés de l'élève à un point précis dans le temps, à juger de la qualité du travail de l'élève en fonction de critères préétablis et à assigner une valeur qui reflète le niveau de rendement le plus représentatif. Elle peut être utilisée pour communiquer des renseignements au sujet du rendement aux parents, aux autres enseignantes et enseignants, à l'élève même et à d'autres personnes. Elle est utilisée à la fin d'une période d'enseignement. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/growSuccessfr.pdf> (p. 163 à 164)

Évaluation diagnostique – Type d'évaluation qui sert à identifier les points forts, les besoins et le niveau de préparation d'un élève en fonction des attentes et des contenus d'apprentissage du curriculum. L'évaluation diagnostique se fait habituellement au début de l'année scolaire, du trimestre, du semestre ou de l'unité d'apprentissage. Elle constitue un élément de première importance dans la planification de l'enseignement et l'identification des résultats d'apprentissage appropriés. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/growSuccessfr.pdf> (p. 164)

Évaluation formative – Type d'évaluation utilisée de façon continue durant l'enseignement pendant que l'élève acquiert des connaissances et développe ses habiletés. Elle permet au personnel enseignant de suivre le progrès de l'élève dans son cheminement vers la satisfaction des attentes. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/growSuccessfr.pdf> (p. 164)

Évaluation sommative – Type d'évaluation utilisée à la fin d'une période d'enseignement qui peut servir à planifier l'apprentissage. Elle offre à l'élève l'occasion de faire la synthèse de ses connaissances et habiletés et de démontrer jusqu'à quel point elle ou il satisfait aux attentes, en fonction des compétences. <http://www.edu.gov.on.ca/eng/policyfunding/growsuccess.pdf> (p. 164)

Expériences d'apprentissage authentiques – Activités conçues pour être utiles dans la vie de tous les jours des élèves (contextualisées) et qui portent sur des questions et problèmes concrets. Ces expériences encouragent la collaboration, le dialogue avec des experts informés et la généralisation de domaines et d'applications plus vastes. Grâce à des ressources numériques qui comprennent divers moyens de communication émergents, ainsi qu'aux techniques de visualisation et de simulation, il est maintenant plus facile d'offrir aux élèves des expériences d'apprentissage authentiques allant de l'expérimentation à la résolution de problèmes concrets.

Fondements d'une école saine – Désigne les quatre composantes d'une école saine :

- ❖ un enseignement et des programmes de qualité;
- ❖ un environnement physique sain et sécuritaire;
- ❖ un milieu social favorable;
- ❖ des partenariats communautaires.

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/healthyschools/foundations.pdf>

Grandes idées – Désigne les « thèmes universels » que l'on devrait retenir longtemps après avoir oublié bon nombre de détails sur les choses apprises en classe. Les grandes idées ne se résument pas à des faits spécifiques, ou à des compétences ou des fragments de savoir facilement oubliés, mais consistent en des concepts généraux, des principes ou processus qui se développent avec le temps et appuient les élèves dans leur apprentissage futur. Les attentes du curriculum et la priorité accordée à l'enseignement sont les éléments constitutifs servant à approfondir la compréhension des grandes idées. Les grandes idées sont transférables au-delà d'un élève ou d'une unité d'enseignement. Ce sont des modèles qui permettent de relier les points de connaissances qui autrement seraient fragmentées.

Habiletés supérieures de la pensée – Capacité de transformer de l'information ou des idées qui sont combinées, résumées, généralisées ou expliquées ou qui font l'objet d'hypothèses en vue de tirer des conclusions ou de parvenir à une interprétation. En manipulant des renseignements et des idées de la sorte, l'élève peut résoudre des problèmes, comprendre et découvrir de nouveaux éléments de signification. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/growSuccessfr.pdf> (p. 165)

Harmonisation – Dans le système de l'éducation, la mesure dans laquelle les normes, le curriculum, les évaluations, et les pratiques pédagogiques interagissent et visent les mêmes objectifs détermine le degré d'harmonisation de ses composantes. L'harmonisation accroît la probabilité de progrès continus (Fullan, Hill, Crévola 2006).

Harmonisation de l'évaluation – Stratégie d'évaluation où le personnel enseignant se réunit pour examiner ensemble le travail des élèves ou les tâches assignées aux élèves afin d'évaluer la qualité du travail ou veiller à ce que les tâches soient conformes aux exigences du curriculum. Voir aussi « Harmonisation de l'évaluation par les enseignants ».

Harmonisation de l'évaluation par les enseignants – Processus permettant au personnel enseignant de s'assurer que les résultats des évaluations des élèves sont comparables d'une classe et/ou d'une école à l'autre. Grâce à l'harmonisation, les enseignants examinent ensemble les travaux des élèves pour partager leurs croyances et pratiques, améliorer leur compréhension, comparer leurs interprétations des résultats des élèves et confirmer leur jugement sur le niveau de rendement d'un élève. Les enseignants peuvent également examiner le travail assigné et analyser son efficacité par rapport à l'apprentissage des élèves.

Imputabilité – Ensemble des processus transparents qui mènent à une responsabilité individuelle et collective visant à promouvoir des pratiques solides fondées sur des preuves et l'amélioration continue du rendement et de l'apprentissage des élèves, en assurant que toutes les personnes responsables de l'apprentissage des élèves soient imputables. Cela signifie que le personnel s'engage à améliorer de façon continue et systématique la qualité de l'expérience pédagogique des élèves et à mesurer leur succès en fonction des indicateurs du rendement scolaire et du bien-être des élèves.

Itinéraires d'études – Ensemble de cours, programmes et formations qui mènent l'élève vers cinq options postsecondaires : formation en apprentissage, collège, marché du travail, programmes d'insertion communautaire et université. Tous les itinéraires ont valeur égale. L'élève choisit un itinéraire en fonction de ses points forts, de ses champs d'intérêt et de ses objectifs de carrière. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/growSuccessfr.pdf> (p. 166)

Jugement professionnel – Le jugement professionnel est un processus qui tient compte de renseignements complémentaires au sujet du contenu, du contexte, des preuves d'apprentissage, des stratégies pédagogiques et des critères qui définissent la réussite de l'élève. Il requiert réflexion et autocorrection. L'enseignante ou l'enseignant ne peut s'en tenir seulement aux résultats des productions pour prendre une décision. Le jugement professionnel consiste à faire des analyses des diverses manifestations d'une compétence pour situer où en est l'élève par rapport au niveau de satisfaction des attentes. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/growSuccessfr.pdf> (p. 166)

Leadership pédagogique collaboratif – Processus d'influence particulier où les directions d'école et le personnel enseignant s'engagent à travailler en collaboration afin d'évaluer le rendement et l'apprentissage des élèves de tous les niveaux par le biais de réflexions, de dialogues et d'enquêtes.

Métacognition – La connaissance que l'élève a de ses propres processus cognitifs. Pour devenir une apprenante ou un apprenant métacognitif, l'élève doit développer des habiletés d'introspection et des habiletés d'autorégulation. L'introspection consiste à réfléchir sur son apprentissage tandis que l'autorégulation consiste à effectuer les ajustements nécessaires pour mieux réussir. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/growSuccessfr.pdf> (p. 166)

Moodle – Logiciel libre de gestion du contenu utilisé pour produire des cours en ligne et des sites Web.

Obstacle – Entrave à l'équité qui peut être visible ou voilé, volontaire ou involontaire, systémique ou spécifique à une personne ou à un groupe, et qui interdit ou limite l'accès aux possibilités, aux bénéfices ou aux avantages dont jouissent les autres membres de la société.

Ouverture d'esprit sur le monde – Vision du monde où un individu se perçoit comme étant connecté à la communauté mondiale et est conscient de ses responsabilités envers les autres membres de cette communauté. Cela signifie non seulement acquérir des connaissances sur les autres cultures avec lesquelles on interagit, mais aussi respecter ces dernières. Les élèves ont besoin des connaissances et des habiletés pour découvrir le monde en s'appuyant sur des bases solides, pour former et examiner leurs points de vue et ceux des autres, pour communiquer des idées avec succès à différents publics et de façons différentes, et pour passer aux actes afin de faire une différence dans le monde et pas seulement l'étudier.

Plan d'enseignement individualisé (PEI) – Plan écrit décrivant le programme d'enseignement ou les services à l'enfance en difficulté requis par l'élève, y compris un dossier des adaptations qui sont nécessaires pour aider l'élève à réaliser les apprentissages prévus. C'est un document de travail qui précise que des attentes ont été modifiées ou encore ne correspondent pas exactement aux attentes et aux contenus d'apprentissage prévus pour l'année d'études ou le cours. Le PEI décrit les connaissances et les habiletés qui doivent être évaluées aux fins de la communication du rendement scolaire. Le PEI est un instrument de responsabilisation pour l'élève, ses parents et toute autre personne qui, en vertu du plan, est chargée d'aider l'élève. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/speced/learningforall2011fr.pdf> (p. 62)

Portfolio – Un ensemble d'échantillons de travaux choisis par l'élève en collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant, qui illustre des réalisations de l'élève tout le long de l'année. L'enseignante ou l'enseignant et l'élève évaluent ensemble les travaux dans le portfolio. Parce que l'élève participe au choix des échantillons de ses apprentissages, le portfolio devient un outil d'autoévaluation puissant. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/growSuccessfr.pdf> (p. 168)

Préjugé – Opinion, préférence, inclination ou parti pris subjectif, qui compromet la capacité d'une personne ou d'un groupe à évaluer avec précision et objectivité une situation donnée.

Processus de questionnement en quatre étapes lié au programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie:

1. Qui suis-je?
2. Quelles sont mes possibilités?
3. Qu'est-ce que je veux devenir?
4. Quel est mon plan pour atteindre mes objectifs?

Processus mathématiques – Processus appuyant l'acquisition et la mise en application de la connaissance et des habiletés mathématiques. Ils incluent la résolution de problèmes, la communication, la réflexion, le raisonnement, l'établissement de liens, la sélection d'outils technologiques ou de matériel approprié, et la modélisation. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/elementary/math18curr.pdf> (p. 17)

Profil de classe – Outil qui permet de rassembler des informations et de s'en servir pour planifier. Il donne un résumé des points forts, des besoins, des intérêts et du degré de préparation à l'apprentissage des élèves d'une classe aussi bien que des stratégies, des adaptations et des ressources dont il faut se servir avec chaque élève. Il s'agit d'un

document évolutif, qui est à la fois un outil de référence pour planifier l'évaluation et l'enseignement, et un outil de suivi des progrès des élèves pendant toute l'année.
<http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/speced/LearningforAll2011Fr.pdf> (p. 62)

Programme d'enseignement à l'enfance en difficulté – Un programme d'enseignement à l'enfance en difficulté tel que défini dans la *Loi sur l'éducation* (paragraphe 1(1)) est fondé sur les résultats d'une évaluation continue et modifié par ceux-ci en ce qui concerne un élève en difficulté, et comprend un projet (aujourd'hui appelé plan d'enseignement individualisé) qui renferme des objectifs particuliers et un plan des services éducatifs qui satisfont aux besoins de l'élève. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/growSuccessfr.pdf> (p. 169)

Programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie – Ce programme documenté rigoureusement est conçu pour soutenir les élèves dans leur acquisition de connaissances et d'habiletés dans les quatre domaines d'apprentissage nécessaires à la prise de décisions éclairée en matière d'éducation et de choix de carrière. Ces domaines comprennent : se connaître, explorer les possibilités, prendre des décisions et établir des objectifs, et enfin atteindre les objectifs.

Résultats d'apprentissage – Énoncés brefs, concis et précis qui décrivent, dans un langage que l'élève comprend, ce qu'elle ou il doit connaître et faire à la fin d'une leçon ou d'une série de leçons. Le personnel enseignant conçoit les résultats d'apprentissage à partir des attentes et des contenus d'apprentissage du curriculum. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/growSuccessfr.pdf> (p. 170)

Rétroaction descriptive – La rétroaction descriptive fournit des renseignements précis aux élèves au sujet de leurs points forts, des améliorations requises et des étapes à franchir pour s'améliorer. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/growSuccessfr.pdf> (p. 43)

Stratégies ou pratiques fondées sur les preuves – Stratégies ou pratiques étayées par des recherches ou des enquêtes et expériences en classe, dans les écoles et dans les conseils scolaires, et qui ont été validées au fil du temps.

Stratégie pour la sécurité dans les écoles – Cette stratégie comprend la création de politiques et de pratiques favorisant un environnement d'apprentissage positif où les élèves se sentent les bienvenus à l'école, en sécurité et où ils ne subissent pas de harcèlement ni d'intimidation. Elle comprend l'utilisation de questionnaires types sur le climat scolaire qui aideront la direction à évaluer la perception que les élèves, les parents et le personnel de l'école ont de la sécurité afin d'éclairer la prévention et l'élaboration des plans d'intervention <http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/equity.pdf> (p. 26)

Tâche d'évaluation signifiante – Activité authentique, exercice, problème ou défi qui requiert que les élèves démontrent leurs connaissances et leurs compétences. Une tâche d'évaluation efficace requiert la mise en pratique des habiletés supérieures de la pensée et du questionnement; elle correspond aux quatre compétences figurant dans la grille d'évaluation et aux attentes du curriculum, établit des liens entre les divers domaines d'étude et fournit une flexibilité sur la façon dont l'élève peut démontrer son apprentissage. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/growSuccessfr.pdf> (p.170)

Technologie de communication de l'information – Expression générique servant à décrire toute technologie qui aide à produire, à manipuler, à entreposer, à communiquer ou à diffuser des informations.

5

Partie 5

Bibliographie

- BROWN-JEFFY, S. et J. E. COOPER. « Toward a Conceptual Framework of Culturally Relevant Pedagogy: An Overview of the Conceptual and Theoretical Literature », *Teacher Education Quarterly*, vol. 38, n° 1, p. 65-84.
- CORNELIUS-WHITE, J. « Learner-centered teacher-student relationships are effective: A meta-analysis », *Review of Educational Research*, vol. 77, n° 1, 2007.
- FULLAN, M. *Stratosphere: Integrating Technology, Pedagogy and Change Knowledge*, Pearson Canada Inc., Toronto, 2013.
- HATTIE, J. *Visible learning: A synthesis of over 800 meta-analyses relating to achievement*, NY, NY: Routledge, 2009.
- HATTIE, J. *Visible Learning for Teachers: Maximizing Impact on Learning*, NY, NY: Routledge, 2012.
- L'INSTITUT DE LEADERSHIP EN ÉDUCATION. *Engager les parents dans l'apprentissage de leurs enfants*, Appuyer la stratégie ontarienne en matière de leadership – La direction d'école s'informe, numéro 20, [En ligne], janvier 2013. [En ligne]. [<http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/leadership/pdfs/issue20Fr.pdf>]
- L'INSTITUT DE LEADERSHIP EN ÉDUCATION *Le Cadre de l'Ontario 2012, une discussion relative aux fondements de la recherche*, [En ligne], 2012. [http://iel.immix.ca/storage/6/1351285908/CLO_2012_une_discussion_au_sujet_de_la_recherche_vFINALE_26_octobre.pdf]
- L'INSTITUT DE LEADERSHIP EN ÉDUCATION. *Mise en application du Cadre de leadership de l'Ontario Guide pour les leaders scolaires et les leaders du système, De l'intention à l'action*, [En ligne], 2008. [<http://live.iel.immix.ca/storage/2/1284580745/CadreLeadershipOntario.pdf>]
- LYNCH, M. *What is Culturally Responsive Pedagogy?* [En ligne], 2011. [www.huffingtonpost.com]
- ONTARIO. Ministère de l'Éducation. *Tracer son itinéraire vers la réussite, Politique et programme de la maternelle à la 12^e année, Programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie pour les écoles de l'Ontario*, Toronto: Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2013.
- ONTARIO. Ministère de l'Éducation. *Les écoles de l'Ontario – De la maternelle à la 12^e année, Politiques et programmes*, Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2011.
- ONTARIO. Ministère de l'Éducation. *L'apprentissage pour tous – Guide d'évaluation et d'enseignement efficaces pour tous les élèves de la maternelle à la 12^e année, Version provisoire*, [En ligne], 2011. [<http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/speced/LearningforAll2011Fr.pdf>]

- ONTARIO. Ministère de l'Éducation. *Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario, Première édition, 1^e – 12^e année*, Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, [En ligne], 2010. [<http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/growSuccessfr.pdf>]
- ONTARIO. Ministère de l'Éducation. *Partenariat avec les parents : Politique de participation des parents pour les écoles de l'Ontario*, Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2010.
- ONTARIO. Ministère de l'Éducation. *Bien être des élèves – Cadre de recherche*, Toronto, 2009.
- ONTARIO. Ministère de l'Éducation. *Comment tirer parti de la diversité : Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive*, Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2009.
- ONTARIO. Ministère de l'Éducation. *Une approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française de l'Ontario. Cadre d'orientation et d'intervention*, Toronto, [En ligne], 2009. [<http://www.edu.gov.on.ca/fre/amenagement/PourLaFrancophonie2009.pdf>]
- ONTARIO. Ministère de l'Éducation. *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario, pour l'éducation en langue française*, Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2004.
- ROBINSON, V., M. HOHEPA et C. LLOYD. *School leadership and student outcomes: Identifying what works and why, Best evidence synthesis iteration (BES)*, Wellington: New Zealand Ministry of Education, 2009.
- TOSHALIS, E. et M. J. NAKKULA. *Motivation, Engagement and Student Voice, Jobs for the Future*, 2012.



Imprimé sur du papier recyclé

ISBN 978-1-4606-2497-5 Imprimé

ISBN 978-1-4606-2498-2 PDF

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2013